

**MÉGALITHISMES VIVANTS ET PASSÉS :
APPROCHES CROISÉES**

**LIVING AND PAST MEGALITHISMS:
INTERWOVEN APPROACHES**

sous la direction de/edited by

Christian Jeunesse, Pierre Le Roux

et Bruno Boulestin

ARCHAEOPRESS ARCHAEOLOGY

ARCHAEOPRESS PUBLISHING LTD

Gordon House
276 Banbury Road
Oxford OX2 7ED

www.archaeopress.com

ISBN 978 1 78491 345 8
ISBN 978 1 78491 346 5 (e-Pdf)

© Archaeopress and the authors 2016

Couverture/Cover image: left, a monumental *kelirieng*, a carved hardwood funeral post topped by a heavy stone slab, Punan Ba group, Balui River, Sarawak (Sarawak Museum archives, ref. #ZL5); right, after Jacques Cambry, *Monumens celtiques, ou recherches sur le culte des Pierres* (Paris, chez madame Johanneau, libraire, 1805), pl. V.

Institutions partenaires/Partner institutions :

Centre national de la recherche scientifique

Institut universitaire de France

Université de Strasbourg

Maison interuniversitaire des Sciences de l'Homme – Alsace

Unité mixte de recherche 7044 « Archéologie et histoire ancienne : Méditerranée – Europe » (ARCHIMÈDE)

Unité mixte de recherche 7363 « Sociétés, acteurs, gouvernements en Europe » (SAGE)

Association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace



All rights reserved. No part of this book may be reproduced, or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying or otherwise, without the prior written permission of the copyright owners.

Printed in England by Oxuniprint, Oxford

This book is available direct from Archaeopress or from our website www.archaeopress.com

Sommaire / Contents

Participants aux tables rondes	ii
Avant-propos : archéologues et ethnologues autour du mégalithisme, une approche interdisciplinaire.	iii
Hommage à Alain Testart (1945-2013)	v
Valérie LÉCRIVAIN	
L'homme de l'alliance : Alain Testart	ix
Pierre LE ROUX	
MÉGALITHISMES ENTRE PASSÉ ET PRÉSENT	
De l'Île de Pâques aux mégalithes du Morbihan. Un demi-siècle de confrontation entre ethnologie et archéologie autour du mégalithisme	3
Christian JEUNESSE	
Quelles interrogations pour les études mégalithiques ?	19
Alain GALLAY	
Qu'est-ce que le mégalithisme ?	57
Bruno BOULESTIN	
INDONÉSIE – MADAGASCAR	
Big Animals and Big Stones: An Ethnoarchaeological Exploration of the Social Dynamics of Livestock Use in Megalithic Societies of Eastern Indonesia	97
Ron L. ADAMS	
The Ngorek of the Central Highlands and 'Megalithic' Activity in Borneo	117
Bernard SELLATO	
Pertinence du modèle ethnographique malgache pour l'étude des sépultures collectives du Néolithique récent-final du Bassin parisien (Somme, Marne, Aisne)	151
Marie THÉRY	
ÉTHIOPIE	
François Bernardin Azaïs et les débuts de l'archéologie éthiopienne	165
Jean-Paul CROS	
Une expédition allemande chez les Konso en 1934-1935	181
Christian JEUNESSE	
Monumentalisme et populations de langues est-couchitiques en Éthiopie. 1 – Une approche anthropologique	191
Alain GALLAY	
Monumentalisme et populations de langues est-couchitiques en Éthiopie. 2 – Une approche historique.....	219
Alain GALLAY	
Sites anciens à stèles et sociétés mégalithiques récentes de la Rift Valley éthiopienne	245
Roger JOUSSAUME	
Aux confins de l'Éthiopie, du Soudan et du Kenya. Un Béotien sur les traces de « mégalithismes »	269
Serge TORNAY	

Quelles interrogations pour les études mégalithiques ?

Alain GALLAY

Résumé :

On se propose de préciser la nature des questions « anthropologiques » que les archéologues se posent, les limitations qu'ils rencontrent dans leurs interprétations et les domaines de référence qu'ils voudraient voir approfondis par les ethnologues et les ethnohistoriens.

Réfléchir tout d'abord à ce qu'est un monument mégalithique.

Une première question, essentielle, se pose sur cette base, celle de la définition même du mégalithisme sur des bases matérielles, seules accessibles à l'archéologie. Il convient donc dans cette perspective de distinguer *monumentalisme*, *mégalithisme* et *rite funéraire*. Les diverses manifestations peuvent être associées ou non à des sépultures ce qui permet de proposer une distinction fondamentale entre ce qu'il conviendrait d'appeler la « mémoire des morts » et le « pouvoir des vivants », les manifestations non funéraires étant souvent liées au prestige ou au rang social hérité ou acquis des individus ou des groupes à l'origine des monuments.

Les implications des différentes composantes de la société dans la construction des monuments funéraires.

Les monuments mégalithiques sont des constructions qui requièrent le travail d'un nombre souvent important de personnes, mais s'agit-il d'une collaboration au sens strict du terme ? Il est difficile d'utiliser ici ce terme qui implique une action volontaire, sans contrepartie, dont le but est de créer une richesse commune au sens concret ou métaphorique du terme. Les constructions monumentales ont toujours des commanditaires et cela renvoie à la notion de pouvoir. De simples participations entre clans ou familles étendues peuvent néanmoins suffire sans qu'un pouvoir coercitif n'ait à intervenir. Les Sereer, qui paraissent avoir hérité de certaines pratiques liées au mégalithisme sénégalais, peuvent ainsi nous éclairer sur les formes de participation qui interviennent à l'occasion des funérailles et l'édification de sépultures tumulaires.

Le recrutement funéraire et les rapports entre population inhumée et population vivante.

Les archéologues pensent que les monuments mégalithiques ne concernent qu'une petite partie de la population totale. Des analyses paléodémographiques très complexes menées sur les ossements des sépultures collectives permettent d'apporter une démonstration archéologique de ce phénomène. L'étude des sépultures du dolmen MXII du Petit-Chasseur fournit des arguments forts en faveur du caractère « élitaire » de certaines sépultures mégalithiques, mais pose la question du devenir des personnes décédées écartées des monuments et des critères sociaux et politiques présidant au recrutement de la sépulture.

La signification à donner aux différents types d'inhumations pouvant coexister au sein d'un même monument.

Les monuments mégalithiques peuvent abriter des individus inhumés selon des rites distincts. Quelles règles président à ces différences ? Cette question concerne, entre autres, le vaste domaine des morts d'accompagnement, mais également la coexistence de sépultures primaires et secondaires dans les mêmes monuments. Les rites funéraires des cercles mégalithiques sénégalais révèlent des séquences d'édification et d'utilisation des monuments très complexes associant des sépultures centrales primaires et des inhumations plus tardives souvent périphériques, pouvant parfois correspondre à des sépultures secondaires (ossements regroupés dans le cadre de rites funéraires en deux ou plusieurs temps). Se pose également la question de véritables sacrifices humains associés.

La signification des objets associés aux inhumations et aux monuments.

On distingue souvent dans les monuments les objets propres aux inhumations et les objets « collectifs » associés au monument. Les mobiliers individuels sont-ils des objets simplement mis « hors circuit » ou ont-ils une véritable signification par rapport à l'au-delà. Les populations concernées sont en effet loin d'avoir une idée claire de l'au-delà et l'on peut très bien abandonner dans la tombe les biens du défunt simplement parce qu'il est impensable de réutiliser les objets appartenant à un mort, ou pour marquer le statut ou la richesse du défunt.

On peut également se demander si les mobiliers en relation avec le monument (qui peuvent être contemporains ou plus tardifs) ont toujours la signification d'offrande, comme cela semble être le cas pour les dépôts de céramiques tardifs associés aux pierres frontales des cercles sénégalais ?

La signification des représentations anthropomorphes souvent associées aux monuments.

L'interprétation des représentations anthropomorphes associées aux monuments (stèles, etc.) est souvent ambiguë. On peut en effet y voir des figurations d'entités religieuses, dieux, génies tutélaires, etc., ou au contraire des représentations d'individus réels occupant ou ayant occupé une position éminente dans la société. Une interprétation intermédiaire pourrait également reconnaître dans ces figurations des figures d'ancêtres dont l'identification à un personnage réel pourrait être plus ou moins affirmée et se perdre au cours du temps. On peut se demander comment départager ces diverses interprétations, une question abordée à l'occasion de l'étude de la nécropole du Petit-Chasseur, mais qui manque aujourd'hui de référentiels ethnographiques.

Quelles significations rituelles accorder aux transformations subies par les monuments?

Tout monument mégalithique a une histoire qui peut être plus ou moins complexe et qui peut relever soit de son fonctionnement, soit d'aléas historiques venant perturber ce dernier ou l'infléchir dans d'autres directions. Comment interpréter ces remaniements? Sont-ils le reflet du fonctionnement « normal » de la sépulture ou témoignent-ils d'événements politiques et historiques particuliers? Cette question concerne également la signification à donner aux « rituels de condamnation », très fréquents dans les monuments mégalithiques, et aux dépôts ambigus concentrés autour et dans les sépultures longtemps après leur abandon, comme c'est le cas pour les dépôts de jarres du Bronze ancien de la nécropole du Petit-Chasseur.

La dynamique des transformations et remaniements des monuments funéraires et la signification de ces modifications.

Il peut arriver que les ruptures constatées dans l'évolution de l'architecture et dans les mobiliers funéraires soient si nettes que l'on est amené à envisager l'arrivée d'une nouvelle population, ou du moins d'un groupe social suffisamment fort pour entraîner une rupture radicale du rituel funéraire. Quels critères utiliser pour s'assurer que ces changements témoignent réellement d'événements politiques majeurs comme celui de l'arrivée d'une nouvelle population ou de la prise de contrôle politique par des étrangers? Cette question, qui a été abordée dans le cadre de l'étude du Petit-Chasseur, passe par l'étude des ruptures constatées dans les dépôts funéraires successifs et de certains critères relevant de l'anthropologie biologique tels que les caractères épigénétiques osseux.

Les sociétés mégalithiques sont-elles liées à des économies spécifiques?

Il est possible de placer les sociétés mégalithiques dans un ensemble plus large regroupant des communautés connaissant des espèces végétales domestiquées, donc transformées sur le plan génétique et morphologique, l'agriculture et le stockage. Dans son livre *Avant l'histoire* Alain Testart propose une classification dynamique des sociétés qui peut servir d'introduction à cette problématique.

Les relations entre les diverses formes du mégalithisme et les types de sociétés dans la perspective des classifications proposées par Alain Testart.

Il est possible d'établir certains liens entre les diverses formes de mégalithisme et les types de sociétés de la classification d'Alain Testart, notamment à travers l'opposition entre monuments dédiés à des individus ou monuments dédiés à des collectifs. Est-il possible d'approfondir cette question, notamment en développant des typologies mieux adaptées aux particularismes locaux et en approfondissant certaines notions comme celle de « prestige »?

Les quelques exemples développés ici permettent de dresser un premier portrait-robot d'une société mégalithique. Les schémas présentent une vue synthétique des résultats obtenus en distinguant trois niveaux : une caractérisation globale de la société, une liste des statuts sociaux présentant une terminologie simplifiée qui permet de comparer les exemples, enfin un résumé des manifestations du mégalithisme. Le cas du Sénégal et de l'Afrique de l'Ouest permet dans cette optique de développer un modèle plus nuancé des types de sociétés impliquées dans le mégalithisme.

Spécificité des sociétés mégalithiques sur le plan social et politique.

Le dialogue qu'il est nécessaire d'instaurer entre archéologues et ethnologues à propos du mégalithisme pose un problème de fond, celui des relations que l'on peut établir entre le matériel et l'idéal, soit les structures idéologiques, politiques et sociales.

Il est évident que les types de sociétés que nous pouvons définir à partir des critères matériels, notamment architecturaux se retrouvent au-delà de l'ensemble ainsi défini. De nombreuses sociétés ploutocratiques et sociétés royales ne pratiquent aucune forme de mégalithisme.

A l'opposé, la délimitation de l'ensemble que nous pouvons opérer sur la base des critères architecturaux peut poser certains problèmes. Que faire par exemple des sociétés qui construisent des sépultures tumulaires, souvent de dimensions imposantes et parfois associées à des stèles anthropomorphes et des menhirs?

Toutes ces questions sont bien réelles, car elles se sont directement posées à nous lors de l'analyse des nécropoles sur lesquelles nous avons travaillé et au cours de laquelle nous avons souvent buté devant la pauvreté de référentiels « actualistes » qui nous auraient permis de progresser dans nos interprétations, d'éliminer certaines interprétations irréalistes ou d'élargir l'éventail des possibles.

Abstract:***Megalithic studies: what are the questions raised today?***

The aim of this paper is to specify the nature of the questions raised by archaeologists, the limitations they meet when it comes to interpreting the data, and the reference fields they would like ethnologists and ethno-historians to further research.

First of all, thinking about the definition of a megalithic monument.

One first crucial and basic issue is the very definition of megalithism relying on material data, the only ones to which archaeology has access. In this regard, it is thus important to make a distinction between monumentalism, megalithism and funerary rites. The various expressions of megalithism may be associated to graves, or not, which enables us to propose a fundamental distinction between what should be called the ‘memory of the dead’ and the ‘power of the living’, since non-funerary expressions are often related to the prestige or to the inherited or acquired social rank of the individuals or groups who built these monuments.

Involvement of the various components of the society in the building of funerary monuments.

Building megalithic monuments requires an often large number of people working together; but is it collaboration strictly speaking? Using this word, which implies working willingly and without counterpart in order to create a common wealth –practically and metaphorically–, is a bit tricky. Monumental buildings always have sponsors, which refers to the notion of power. The mere participation of clans or extended families may nevertheless be sufficient, without being obliged to resort to any form of coercion. The Sereer, who seem to have inherited some practices linked to Senegambian megalithism, can shed light on the forms of participation happening on the occasion of funerals or the building of tumular graves.

Funerary recruitment and relationships between buried population and living people.

Archaeologists reckon that only a small part of the whole population is concerned by megalithic monuments. Highly complex palaeodemographic analyses carried out on bones from collective graves enable to demonstrate this phenomenon archaeologically. Studies of the burials from dolmen MXII from Le Petit Chasseur provide strong arguments in favour of the elitist nature of some megalithic graves, and at the same time raise questions about the fate of those who were excluded from such monuments, and the social and political criteria which guided the choice of those allowed to be buried in such graves.

How can we interpret the different types of burial that may coexist within one single monument?

Megalithic monuments sometimes house individuals buried according to different rites. On which rules are these differences based? This issue involves, among others, the broad field of accompanying dead, as well as the coexistence of primary and secondary burials in one and the same monuments. The funerary rites attached to the Senegambian megalithic circles show very complex sequences of construction and use of the monuments, which associate central primary burials and later burials often situated on the edges, some of which being sometimes secondary burials (bones gathered within the framework of two- or multi-staged funerary rites). One more raised issue is that of associated genuine human sacrifices.

What do the objects associated to burials and monuments mean?

As regards the artefacts found in the monuments, distinction is often made between those that belong to the burials proper and ‘collective’ items associated with the monument itself. Are individual grave goods simply ‘withdrawn’ objects or do they have a real meaning in relation to afterlife? The populations involved often have an only vague idea of what afterlife may be, and the deceased’s properties can very well be abandoned in the grave because it would be unthinkable to carry on using items belonging to a dead person, or because this is a way to show the deceased’s status or wealth.

One can also wonder whether the items in relation to the monument (either contemporary or deposited later) are always considered as offerings, as seems to be the case for the later pottery deposits associated to the frontal stones in the Senegambian circles?

Meaning of anthropomorphic figurations often associated to monuments.

Interpreting the anthropomorphic figurations associated to the monuments (steles, etc.) is often an ambiguous issue. They can indeed be considered as the figurations of religious entities, gods, protecting spirits, etc., or on the contrary represent real people who have or used to have a prominent position in the society. An ‘in-between’ interpretation could consider these figurations as the portraits of ancestors who could be more or less identified with real persons, and whose identity could get lost over time. One wonders how to get the right interpretation. This issue had been addressed when studying the Petit Chasseur cemetery, but is lacking today ethnographical references.

What can be the ritual meaning of the transformations undergone by the monuments?

Each megalithic monument has its own more or less complex history, pertaining either to its functioning or to the historical hazards which might have disturbed or modified it. How can we interpret these transformations? Do they reflect the “regular” functioning

of the grave, or do they testify to specific political and historical events? This question also concerns the meaning of the rituals of condemnation, which are very frequent in megalithic monuments, and to the ambiguous deposits placed around or in the graves long after they have been abandoned, as is the case for the Early Bronze Age jars deposits in the Petit Chasseur cemetery.

Dynamics of transformations and reshaping of the funerary monuments and what these modifications mean.

Sometimes the breaks observed in the evolution of the monument's architecture and in grave goods are so obvious that one may begin to consider the arrival of a new population, or at least of a social group strong enough to cause a dramatic break in the funerary ritual. Which criteria can we use to get sure that these changes really testify to major political events, such as the arrival of a new population or a political takeover by outsiders? This issue, which has been addressed in the study of the Petit Chasseur cemetery, requires the study of the breaks observed in the successive funerary deposits and of criteria pertaining to biological anthropology, such as the epigenetic bone traits.

Are megalithic societies linked to specific economies?

It is possible to gather the megalithic societies in a larger group of communities, familiar with domesticated vegetal species, in other words genetically and morphologically transformed, agriculture and food storage. An introduction to this problem can be found in the dynamic classification of the societies proposed by Alain Testart in his book Avant l'histoire ('Prior to History').

Relationships between the various forms of megalithism and the types of societies, from the point of view of the classifications proposed by Alain Testart.

It is possible to establish links between the various forms of megalithism and the types of societies as classified by Alain Testart, in particular through the opposition between monuments dedicated to individuals and those dedicated to collectives. Is it possible to further research this issue, in particular by developing typologies better adapted to local particularisms and by going deeper into some notions, for instance that of 'prestige'?

The few examples presented here make it possible to produce a first sketch of a megalithic society. The diagrams show a synthetic view of the results we obtained by distinguishing three levels: global characterization of the society, list of social status with a simplified terminology that allows to compare the examples, and lastly a summary of the various expressions of megalithism. With this in mind, the Senegal and Western Africa cases enable to develop a more nuanced model of the type of societies involved in megalithism.

Social and political specificities of megalithic societies.

The necessary dialogue between archaeologists and ethnologists regarding megalithism raises the fundamental issue of the relationships that can be established between what pertains to the material world, and what pertains to ideas, in other words the ideological, political and social structures.

Obviously the types of societies which can be defined on the basis of material criteria, in particular architectural ones, may raise some problems. For instance, what about the societies which build tumular graves, often rather large and sometimes associated with anthropomorphic steles and standing stones?

All these are genuine questions which directly arose when we carried out an analysis of the cemeteries we had the opportunity to study, during which we often came up against the lack of 'actualist' data that would have allowed us to progress in the interpretations, to discard some unrealistic ones and to expand the range of possibilities.

Cet article tente de réunir les questions que les archéologues peuvent se poser à propos des monuments mégalithiques qu'ils découvrent, répertorient et fouillent, tant en Europe que sur les autres continents. Nous prendrons comme point de départ notre propre expérience de la question en cernant les problèmes posés par les fouilles que nous avons conduites dans les nécropoles du Petit-Chasseur en Valais (Suisse), dont le développement se place entre 3200 et 1500 av. J.-C. (Gallay 2004, 2014b), et de Santhiou Kohel (Sénégal) (Gallay à paraître), qui appartient à un complexe mégalithique situé entre 200 av. J.-C. et 1600 apr. J.-C. environ, mais dont l'origine pourrait se situer à une période plus ancienne, vers 1300 av. J.-C. (Holl et Bocoum 2014 : 104).

Les questions abordées se situent moins dans les premiers niveaux de l'interprétation de ces monuments, où l'on aborde plus souvent les seules questions touchant

l'architecture, la datation ou les affinités stylistiques des monuments qu'au niveau des interprétations plus ambitieuses d'ordre social, politique ou religieux, un domaine dans lequel les archéologues se trouvent souvent démunis, condamnés à proposer des explications relevant du seul sens commun (Gallay 2104a, 2014c, 2015a).

Notre propos est donc de sensibiliser les ethnologues et les ethnohistoriens à des questions qu'ils peuvent ne pas se poser et pour lesquelles ils ne disposent souvent pas d'une information suffisante pour répondre à nos interrogations. Cette confrontation devrait pouvoir, à terme, fonder un nouveau discours transdisciplinaire où les connaissances archéologiques et ethnologiques seront intégrées au sein d'une nouvelle anthropologie, telle que la concevait Alain Testart. Cette anthropologie devrait accorder une place importante aux faits matériels et aux structures morphologiques qui peuvent être l'expression

du social, du politique ou du religieux et reposera de plus en plus sur une approche historique de la documentation disponible sur les sociétés dites traditionnelles. Plusieurs séminaires tenus sous l'autorité de notre regretté ami, et plus particulièrement consacrés aux sépultures, nous ont en effet convaincu de la nécessité d'intégrer les ethnologues à nos réflexions.

Qu'est-ce qu'un mégalithe ?

Une première question, essentielle, se pose sur cette base, celle de la définition même du mégalithisme.

Délimiter l'ensemble mégalithique dans une perspective archéologique nous contraint à ne sélectionner que des critères d'ordre matériel comme c'est le cas par exemple dans le livre de Roger Joussaume (1985), seule synthèse mondiale consacrée à cette question. Nous pouvons dans cette perspective ne réunir ici, de façon restrictive, que les dolmens et les menhirs. Mais alors, quel statut donner aux très grands tumulus associés à des stèles anthropomorphes ou à des menhirs comme on en trouve en Bretagne ou dans les steppes eurasiatiques, alors que ces manifestations sont habituellement intégrées aux réflexions touchant le mégalithisme européen ?

De la réponse que nous pourrions apporter ici à cette question dépend en effet la délimitation du corpus des sociétés traditionnelles sur lequel nous pourrions nous appuyer pour conduire notre réflexion. Nous verrons donc qu'une définition plus large du phénomène permet d'élargir de façon profitable le débat, même si un certain flou se manifeste sur le pourtour de l'ensemble ainsi délimité.

L'examen préliminaire des sociétés construisant des « mégalithes » permet de sélectionner certaines caractéristiques ne relevant pas toutes du mégalithisme *sensu stricto*, mais apparaissant souvent de manière récurrente au sein des sociétés érigeant des mégalithes.

Remarquons tout d'abord à la suite de Jean Leclerc (1999) et de Bruno Boulestin (ce volume) qu'il convient de distinguer monumentalisme, mégalithisme et rite funéraire (lorsque le monument est destiné à accueillir une ou plusieurs sépultures).

Faire du monumentalisme, c'est choisir une apparence architecturale, faire du mégalithisme, c'est privilégier une façon d'édifier en architecture, utiliser le monument pour une sépulture individuelle ou collective, c'est adopter un rite funéraire particulier. Notre « mégalithisme » au sens large confond les deux premiers aspects qui peuvent se combiner de façons diverses, le monumentalisme pouvant être mégalithique ou non¹. La discussion que nous menons est fondée sur un ensemble défini d'abord

par le monumentalisme. Ce dernier peut-être souvent mégalithique, mais il convient d'associer aux discussions des monuments qui ne le sont pas comme les tumulus ou certains monuments construits de pierres sèches. Les discussions à venir diront si, au sein de cet ensemble, le monumentalisme mégalithique constitue une entité particulière sur le plan de l'évolution des sociétés dans le sens donné par Testart (2012a) au concept d'évolution.

Constructions mégalithiques (plateformes, enceintes)

Des plateformes construites de gros blocs peuvent soutenir des statues de grandes dimensions comme à l'île de Pâques ou s'associer à des enceintes quadrangulaires comme c'est le cas pour les *marae* polynésiens. Des enceintes peuvent répondre à des préoccupations sociales et/ou religieuses sans relation avec la défense.

Dolmens et tables mégalithiques

Sans entrer dans une classification morphologique détaillée nous pouvons distinguer les véritables dolmens ou coffres mégalithiques des simples tables où des piliers supportant une dalle horizontale sans délimiter un espace fermé. Le premier type abrite souvent des sépultures collectives alors que les seconds n'ont pas obligatoirement une fonction funéraire. On signalera que les caveaux dolméniques peuvent être remplacés par des hypogées comme chez les Toraja. On notera également que les exemples ethnographiques consultés montrent que les dolmens utilisés comme caveaux funéraires restent peu fréquents et ne peuvent servir de critère unique de distinction.

Tumulus et autres sépultures monumentales non mégalithiques

Certaines sépultures ne sont pas mégalithiques, mais présentent un aspect monumental certain. Il est difficile d'écarter ce type de monument des discussions, car le passage formel de monuments mégalithiques à des monuments non mégalithiques peut être progressif, nous pensons notamment aux tombes à couloir européennes.

Menhirs

Les simples pierres dressées ou groupées sont les figures emblématiques les plus fréquentes du mégalithisme.

Monolithes façonnés

Certains menhirs peuvent être plus ou moins façonnés ou gravés. En Éthiopie des monolithes de forme phallique ou des dalles ornées de motifs géométriques sont souvent associés à des sépultures individuelles.

Statues anthropomorphes de pierre

Le façonnage, qui peut porter sur des monolithes ou des dalles, peut révéler des figures anthropomorphes explicites, masculines ou féminines.

¹ Nous remercions Bruno Boulestin qui a bien voulu relire ce texte pour ses remarques qui nous ont été d'une grande utilité pour éclaircir plusieurs points de terminologie.

Statues anthropomorphes de bois

Il est fréquent que des sociétés qui érigent des mégalithes façonnent également des statues de bois.

Mâts de bois sculptés

On trouve également des mâts de bois sculptés comme chez les Naga d'Assam. Ces mâts peuvent polariser des activités sociales ou même supporter des sépultures secondaires comme à Bornéo.

D'une manière générale ces diverses manifestations peuvent être associées ou non à des sépultures identifiables au niveau archéologique ce qui permet de proposer une distinction fondamentale entre ce qu'il conviendrait s'appeler la « mémoire des morts » et le « pouvoir des vivants », les manifestations non funéraires étant souvent liées au prestige ou au rang social hérité ou acquis des individus à l'origine des monuments.

On peut ajouter à cette liste deux critères périphériques qui peuvent générer des manifestations matérielles identifiables : la pratique des morts d'accompagnement et celle de la chasse aux têtes. La pratique des morts d'accompagnement, bien étudiée par Alain Testart (2004a, 2004b), se rencontre dans de nombreuses sociétés mégalithiques et figure parmi les critères matériels susceptibles d'être identifiés au niveau archéologique. La pratique de la chasse aux têtes pose par contre des problèmes d'identification, car un certain recouvrement existe entre les trophées que cette pratique peut générer et les crânes d'ancêtres (Gallay 2012 ; Testart 2010, 2012b).

Quelles participations pour la construction d'une tombe ou d'un monument mégalithique ?

Un premier point de terminologie doit être éclairci. La participation collective à l'édification d'un monument est-elle une collaboration au sens strict du terme ? Une collaboration est en effet une action volontaire, sans contrepartie, dont le but est de créer une richesse commune au sens concret ou métaphorique du terme. Il est donc difficile d'appliquer ce terme aux travaux communs que nous observons dans les sociétés traditionnelles à l'exception peut-être des travaux agricoles. Les constructions monumentales ont toujours des commanditaires et cela renvoie à la notion de pouvoir. Cela n'implique pas l'existence d'une contrainte, des contreparties au travail pouvant être apportées, notamment sous forme de fêtes (cf. Boulestin, ce volume).

Par leurs dimensions souvent imposantes, la construction des monuments mégalithiques implique en effet la participation de nombreux individus appartenant souvent à des groupes sociaux distincts. Les difficultés commencent lorsqu'il s'agit d'identifier l'appartenance sociale des individus impliqués et la nature des pouvoirs sociaux et/

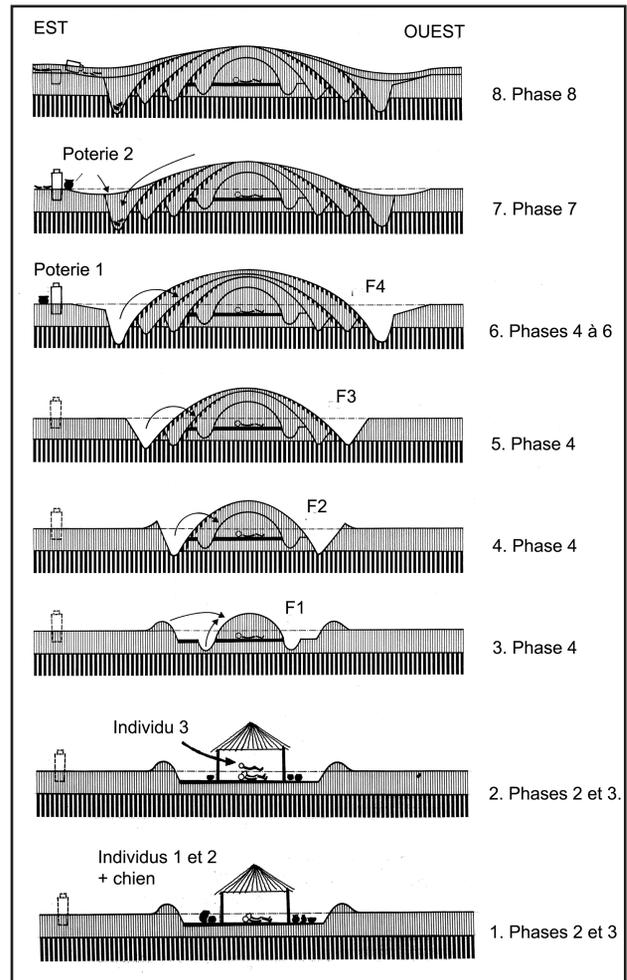


FIGURE 1. SANTIYOU KOHEL (SÉNÉGAL). SCÉNARIO SCHÉMATIQUE DES PHASES DE CONSTRUCTION ET D'UTILISATION DU TUMULUS 43 MONTRANT L'ÉDIFICATION SUCCESSIVE DE PLUSIEURS TUMULUS SUPERPOSÉS. D'APRÈS GALLAY À PARAÎTRE.

ou politiques permettant la mise en œuvre de ce travail collectif.

De simples participations entre clans où familles étendues peuvent suffire sans qu'un pouvoir coercitif n'ait à intervenir et il semble bien que ce type de relations domine nettement dans les sociétés retenues dans notre examen. Les dimensions des constructions concernées n'atteignent jamais celles des pyramides égyptiennes, mésoaméricaines ou chinoises ou des ziggourats mésopotamiennes ; elles ne nécessitent pas une planification centralisée des travaux impliquant un pouvoir politique fort capable de mettre à l'œuvre des centaines, sinon des milliers de travailleurs. Généralement les individus impliqués sont dédommés en nourriture à l'occasion de repas festifs qui accompagnent les travaux, repas qui exigent de la part des familles commanditaires le sacrifice d'une grande partie de la richesse produite au cours de l'année.

Par contre certains travaux techniques comme la taille de la pierre ou le façonnage d'effigies de bois peuvent

impliquer des spécialistes dont l'appartenance sociale doit être identifiée. Nous abordons ici les réflexions concernant la spécialisation artisanale qui peut s'étendre également aux questions touchant l'extraction et le transport des mégalithes sur des distances plus ou moins longues.

Les renseignements récoltés dans le cadre du mégalithisme sénégalais montrent dans quelles directions pourrait se dérouler la collecte d'informations. Les tumulus qui caractérisent la phase probablement la plus récente du phénomène (cf. *infra*) sont érigés par étapes successives et l'on dit que ce travail de terrassement est l'œuvre de jeunes de villages différents qui interviennent successivement sur le site, mais on manque aujourd'hui d'informations plus détaillées sur cette coutume, qui est mentionnée par P. Le Mire à propos des Sereer :

« Parfois, on donne au mort un ou deux objets qu'il portait de son vivant². S'il s'agit d'un guerrier (*tiédo*), on lui passe au bras un bracelet d'argent ou de cuivre, pour qu'il puisse se faire reconnaître de ses pairs [...]. Une fosse est creusée près du village. Dans cette fosse, on place le lit et tous ses accessoires. Le cadavre, recouvert d'une étoffe est déposé sur son lit. Sur le tout, on place le toit de la case, puis on recouvre de terre, jusqu'à former un tumulus. C'est à ce moment que l'on voit si le défunt était riche en troupeaux. En effet, une fois que les jeunes gens du village ont mis la première couche de terre constituant le tumulus, il se peut que les jeunes gens d'un village voisin arrivent à leur tour, et augmentent la hauteur de la butte. On leur donne alors un bœuf qu'ils emportent. À mesure que des jeunes gens d'autres villages viennent augmenter la hauteur du tumulus, on leur donne un bœuf. » (Le Mire, in Joire 1955 : 330).

Dans ce cas la hauteur du tumulus témoigne de la richesse de la famille du défunt et de sa capacité à « nourrir » les personnes contribuant à l'édification de la tombe. Des pratiques identiques paraissent exister pour la construction des tumulus de la zone mégalithique, comme à Santhiou Kohel (Figure 1).

Les Sereer, qui paraissent avoir hérité de certaines pratiques liées au mégalithisme sénégalais (Becker et Martin 1982) peuvent ainsi nous éclairer sur les formes de participation qui interviennent à l'occasion des funérailles. Ces dernières sont l'occasion d'échanges « horizontaux » qui s'opposent à des échanges « verticaux » impliquant le sacrifice de certains animaux comme des chiens (Dupire 1985). L'édification des tumulus recouvrant les sépultures permet de mettre en place les échanges qui lient les divers lignages. On doit souligner l'importance des relations de réciprocité entre matrilignages que tous appellent en français « dettes ». Lors des funérailles, un membre du matrilignage note les noms des donateurs et l'importance des cadeaux. Les grandes funérailles apparaissent comme

l'occasion d'échange d'animaux sacrifiés et de cadeaux, consommables ou non, entre matrilignages et matriclans donneurs et receveurs de femmes (celui du défunt, de son père et de ses alliés), ainsi qu'entre amis (les dettes entre amis s'héritent aussi). On donnera ici une vue simplifiée du système extrêmement complexe des prestations liées aux funérailles en se concentrant sur ce que l'on pourrait appeler le « noyau dur » de l'institution (Dupire 1977). Rappelons que les Sereer forment une société bilinéaire. Les Sereer sont des agriculteurs qui capitalisent au niveau des matrilignages leurs surplus sous forme de bétail, utilisé dans diverses cérémonies et surtout lors des funérailles. Bien que le matrilignage domine en matière économique, le patrilignage est également un groupe solidaire, nommé, dirigé par un patriarche et transmettant le statut social et la responsabilité de la gestion des terres, à l'exception de la fonction sociale que détient la matrilignée des Guelwaar. La participation aux funérailles est l'occasion officielle permettant l'expression de la solidarité obligatoire entre parents utérins. Nous pouvons y déceler deux niveaux de prestations et contreprestations :

1. *Compensations matrimoniales et transferts au moment des funérailles*

Le système de prestations-contre-prestation suit le cycle ternaire suivant :

- *Phase 1, compensation matrimoniale (prix de la fiancée)*. Le père du futur mari rétribue le père de la future fiancée de son fils. La compensation matrimoniale comprend deux parts, approximativement égales, l'une destinée au père de la jeune fille et l'autre à sa famille utérine. La première était composée d'une barre de fer servant à la fabrication de lames de houe et pour la plupart des villages, d'un bœuf donnant un droit relatif sur les enfants. La seconde comprend une quantité plus ou moins importante de bovins, donnant droit sur l'épouse. Cette prestation était fournie en quasi-totalité par le matrilignage du jeune homme, son père pouvant concourir à fournir la part du père.
- *Phase 2, mariage*. L'épouse vient habiter chez son mari et supervise la gestion des surplus (la richesse) issus du travail agricole.
- *Phase 3, décès du mari*. Au moment de la mort du mari, les fils aînés des épouses du défunt doivent offrir à ceux qui participent aux funérailles des bœufs prélevés sur le patrimoine de leur mère.

Cette prestation du matrilignage joint est un remboursement partiel de la prestation matrimoniale effectuée par le père du défunt; elle est donc considérée comme le moyen de garder le droit d'occuper l'habitation agnatique du défunt et de cultiver ses champs situés sur des terres d'usage agnatique dépendant du patrilignage. Le mari reconnaissait le transfert de son épouse chez lui; les fils réclament le droit de succéder à l'habitation et aux champs du père. Il y a symétrie des deux transferts; celui du mari sanctionne son droit de résidence virilocale, celui des enfants envers leur père permet leur maintien au domicile paternel. Offrir

² On notera que le terme « donner » est ici inadéquat, on ne donne pas à quelqu'un quelque chose qui lui appartient.

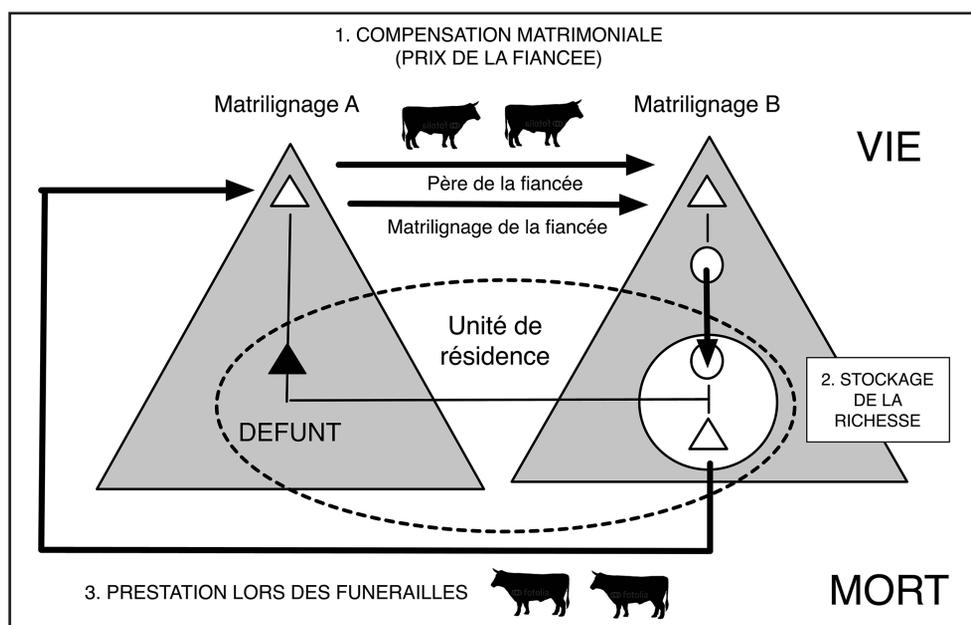


FIGURE 2. SYSTÈME DE PRESTATIONS-CONTRE-PRESTATIONS LIANT COMPENSATIONS MATRIMONIALE ET DONS LORS DES FUNÉRAILLES SEREER.

SCHÉMA A. GALLAY ÉTABLI À PARTIR DES DONNÉES DE DUPIRE 1977.

un bovin aux funérailles, c'est en quelque sorte prolonger ou renouveler le contrat de mariage. Le transfert est un remboursement partiel de la prestation matrimoniale qu'a versée en son temps le père du défunt pour épouser la mère de celui-ci.

2. Transferts entre matrilignages

D'autres transferts entre matrilignages s'effectuent de façon plus directe, mais tous peuvent être considérés comme des dettes nécessitant remboursement à l'occasion d'un autre décès. Selon Marguerite Dupire, les biens offerts – bovins, caprins, nourriture, numéraire – sont massivement consommés ou redistribués sur place. Il n'y a rien qui ressemble à un *potlatch* au sens strict, à une distribution de richesses en vue d'obtenir un gain de prestige. Tout au plus pourrait-on parler, dans certains cas, de gaspillage, puisque le surplus ainsi dépensé représente une part importante du revenu annuel d'un cultivateur, par contre l'ostentation n'est pas absente de ces comportements économiques, comme l'atteste le vocabulaire qui distingue les funérailles « sèches », pauvres, des funérailles « mouillées », abondantes. Le matrilignage du défunt n'étale pas sa richesse propre, mais, en acceptant ces transferts, il s'engage à les retourner et par là même affirme son potentiel économique. Tous ces dons sont en effet comptabilisés et les Sereer les considèrent comme des dettes collectives au matrilignage (Figure 2).

Quelle fraction de la population a-t-elle droit à une sépulture mégalithique ?

Il est courant d'affirmer que les sépultures mégalithiques du Néolithique européen n'étaient destinées qu'à une fraction

de la société et devaient représenter des constructions réservées à une « élite », sans qu'il soit naturellement possible de préciser les composantes sociales et politiques de ce terme passe-partout. Ce type de réflexion se retrouve également pour des types de sépultures non mégalithiques, par exemple à propos des cimetières à tombes individuelles de type Chamblandes du bassin lémanique datées du Néolithique moyen. Les archéologues peinent pourtant à proposer une réelle démonstration de la réalité de ce déficit affectant la relation entre population observée par les archéologues et population source. La démonstration du phénomène pose en effet des problèmes techniques très complexes, notamment d'ordre paléodémographique, qui ont rarement été abordés.

À titre d'exemple nous pouvons citer ici l'étude de Geneviève Perréard sur le dolmen MXII du site de Petit-Chasseur (Favre et Mottet 2011 ; Perréard-Lopreno 2014) (Figures 3 et 4). Notre collègue a en effet pu démontrer que la population inhumée dans cette sépulture collective ne pouvait correspondre à toute la population source vivante. Une estimation de l'importance numérique du groupe social dont sont issus les individus inhumés dans le dolmen M XII a été tentée afin d'enrichir la discussion sur l'organisation sociale de cette population du Néolithique final. L'étude repose sur l'hypothèse de l'existence de liens, peut-être masqués ou déformés, entre les caractéristiques démographiques de la population inhumée, les règles d'accès à la sépulture et le système d'organisation sociale, et ce en dépit des aléas de l'histoire du monument (vidanges partielles, réorganisation de l'espace sépulcral, régularité ou irrégularité de la coutume, taphonomie, etc.).



FIGURE 3. SION, PETIT-CHASSEUR, DOLMEN MXII. LA SÉPULTURE COLLECTIVE DU NÉOLITHIQUE RÉCENT.
D'APRÈS FAVRE ET MOTTET 2011 : FIG. 13.



FIGURE 4. SION, PETIT-CHASSEUR, DOLMEN MXII. LA SÉPULTURE COLLECTIVE DU NÉOLITHIQUE RÉCENT.
LA PHOTO EST ORIENTÉE NORD À GAUCHE (FLÈCHE) DANS LA MÊME DIRECTION QUE LA VUE GÉNÉRALE DU MONUMENT, FIGURE 3. D'APRÈS FAVRE ET MOTTET 2011 : FIG. 33.

L'estimation de l'importance du groupe social dont sont issus les individus de la sépulture est proposée au moyen d'un échafaudage de données s'appuyant sur des paramètres anthropologiques issus de l'archéologie, des modèles démographiques et des conditions que l'on fait

varier de manière à envisager un ensemble de possibles (estimateurs paléodémographiques, taux de croissance, espérance de vie à la naissance). Il faut nécessairement faire l'hypothèse que les gens faisaient partie d'une « population » par opposition à un lieu funéraire de type « Panthéon ». Il faut également admettre l'hypothèse que la mortalité des populations archéologiques était très proche de celle observée pour les populations préindustrielles, ce qui permet de se référer aux courbes de mortalités proposées pour ces dernières.

La durée d'utilisation de la sépulture est estimée entre cinq et sept siècles sur la base des datations ^{14}C , de l'analyse des mobiliers funéraires et des comparaisons entre les différentes périodes de fonctionnement des autres monuments du site. Aucune trace de vidange de la chambre sépulcrale n'a été repérée au cours des fouilles bien que les dalles formant le coffre primitif aient été prélevées. L'étude des crânes, des mandibules et des coxaux a permis d'attester la présence d'au moins 126 personnes, parmi lesquels 45 immatures et 58 adultes ont été dénombrés. Cela signifie qu'entre une et trois personnes auraient été déposées dans le monument par décennie, selon la durée d'utilisation retenue comme la plus probable. Les ossements d'immatures de toutes les classes d'âges, y compris des fœtus, et des adultes des deux sexes ont été identifiés.

L'analyse repose en premier lieu sur la distribution des squelettes dans les classes d'âges démographiques. On retient essentiellement les données clés que sont le nombre d'individus âgés de plus de 20 ans au décès, l'effectif de la

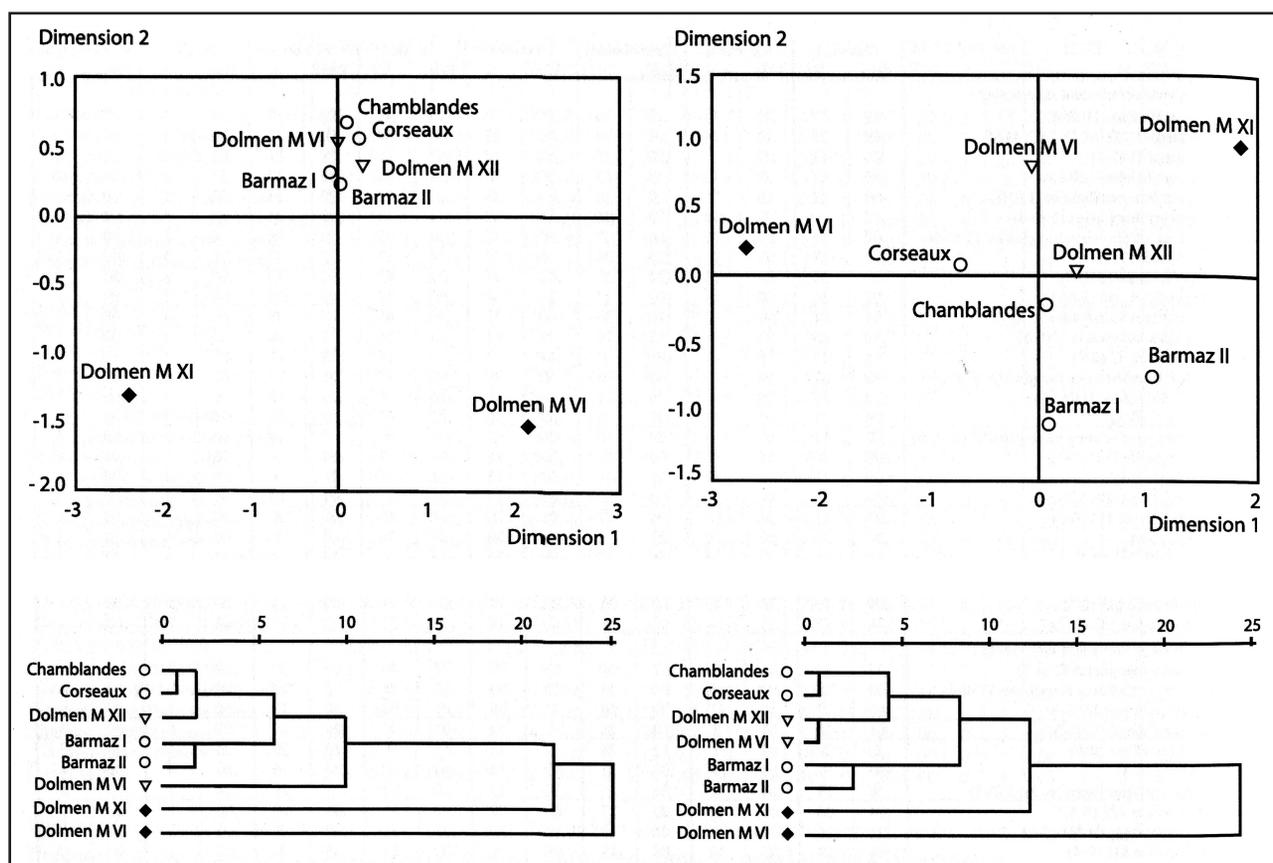


FIGURE 5. SION, PETIT-CHASSEUR. ANALYSE DES CARACTÈRES ÉPIGÉNÉTIQUES DENTAIRES (À GAUCHE) ET CRÂNIENS (À DROITE) DES SÉPULTURES COLLECTIVES MVI (NÉOLITHIQUE RÉCENT), MVI (CAMPANIFORME) ET MXI (CAMPANIFORME).

EN HAUT : NUAGE DE POINTS REPRÉSENTANT LA DISTANCE ENTRE LES POPULATIONS, D'APRÈS L'ANALYSE DES PROXIMITÉS DES TRAITS AVEC UNE VALEUR DU STRESS DE 0.03065 (TRAITS CRÂNIENS, DISTANCE DE MANHATTAN) ET DE 0.04959 (TRAITS DENTAIRES, DISTANCES EUCLIDIENNES). EN BAS : DENDROGRAMMES REPRÉSENTANT LA DISTANCE ENTRE POPULATIONS OBTENUE PAR ANALYSE DE CLUSTERING DES TRAITS NON MÉTRIQUES, MÉTHODE D'AGRÉGATION UPGMA (TRAITS CRÂNIENS, DISTANCES DE MANHATTAN, TRAITS DENTAIRES, DISTANCES EUCLIDIENNES). CERCLES : NÉOLITHIQUE MOYEN ; TRIANGLES : NÉOLITHIQUE RÉCENT ; CARRÉS : CAMPANIFORME. D'APRÈS DESIDERI ET EADES 2004 : FIG. 2 À 5.

classe d'âges des 10-14 ans et le rapport entre la classe des 5-9 ans et celle des 10-14 ans, dans la mesure où ce sont les paramètres que l'on peut estimer avec la plus grande fiabilité en anthropologie biologique.

La population totale née sur l'ensemble de la période d'utilisation du monument est estimée sur cette base entre 241 et 380 personnes. Ces estimations indiqueraient que le groupe social dont sont issues les personnes identifiées par l'anthropologie pourrait avoir compté entre 13 et 18 personnes, pour autant que le monument ait été utilisé régulièrement au cours des siècles. Les restes découverts ou décomptés par les archéologues ne correspondent donc qu'à une très faible partie de l'ensemble des personnes décédées durant un demi-millénaire. Une proportion importante des plus jeunes enfants entre la naissance et 4 ans n'ont pas été identifiés dans les restes conservés ainsi qu'une proportion d'adultes variable selon les modèles.

Enfin, détail non négligeable, l'analyse des caractères épigénétiques dentaires et crâniens révèle une relative homogénéité biologique de la population (Figure 5) (Desideri et Eades 2004).

La non-conformité de la représentation par classes d'âges de la population déposée dans la chambre sépulcrale par rapport aux décès attendus dans une population naturelle permet d'écarter l'idée que tous les individus d'une famille restreinte soient présents, de même que les membres d'une famille étendue ou d'un petit clan dans son ensemble. La probabilité que la population inhumée corresponde à certains individus particuliers d'une famille étendue ou d'un petit clan est donc plus élevée qu'une appartenance à une famille nucléaire.

Cette étude fournit donc des arguments forts en faveur du caractère « élitare » de certaines sépultures mégalithiques. La question est importante et mérite une attention particulière de la part des ethnologues ou des ethnohistoriens qui étudient les rites funéraires.

Au plan des enquêtes orales et historiques on notera également certains biais qui peuvent exister au niveau des informateurs et/ou des sources ethnohistoriques disponibles qui, privilégiant le discours élitare, nous empêchent d'avoir une vue d'ensemble des rites funéraires d'une population et de connaître le destin des gens de peu d'importance, personnes situées en bas de l'échelle

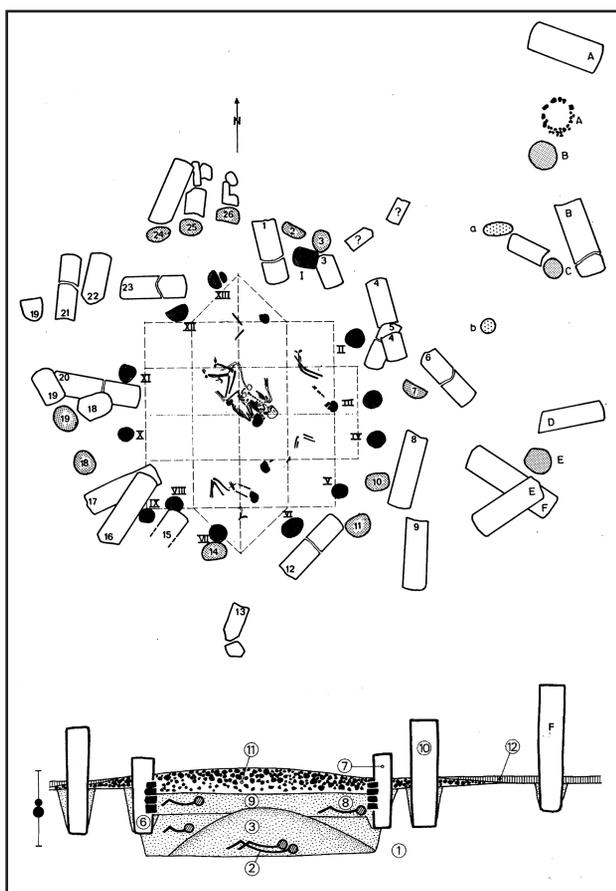


FIGURE 6. TIÉKÈNE BOUSSOURA, CERCLE 9.

AUX DEUX CORPS CENTRAUX PROFONDS SONT ASSOCIÉS PLUSIEURS CORPS PÉRIPHÉRIQUES INHUMÉS DANS LES PARTIES SUPÉRIEURES DU REMPLISSAGE. PLAN D'APRÈS THILMANS ET DESCAMPS 1975 ET COUPE SCHEMATIQUE RESTITUÉE.

sociale, méprisées ou placées à l'écart de la société, esclaves, parias, etc., et donc de dresser un tableau complet des pratiques funéraires.

Nous avons tenté à propos du mégalithisme sénégalais de dresser un bilan de nos connaissances sur les rites funéraires précoloniaux de l'Afrique de l'Ouest à travers les sources européennes. Les 42 témoignages recueillis couvrent la période qui suit immédiatement la fin du phénomène mégalithique avec un possible recoupement pour le XVI^e siècle et se prolonge par des témoignages allant jusqu'au XX^e siècle. Les sources européennes se rencontrent en effet à partir du XVI^e siècle avec un pic pour le XVII^e siècle (17 témoignages), puis au XX^e siècle avec les premiers travaux ethnologiques (11 témoignages). Tous ces documents sans exception ne concernent que des personnages importants de la hiérarchie sociale, chefs de famille, chefs de guerre, « rois », etc., ce qui pose la question du type de sépulture des gens du commun, qu'ils soient agriculteurs, gens de castes ou esclaves (Gallay 2015b).

Aux biais factuels de la documentation archéologique s'ajoutent donc les biais de l'information ethnologique et historique et cette propension des hommes, y

compris des archéologues, pour le spectaculaire et l'exceptionnel. L'étude des premiers relève de l'approche paléodémographique, les seconds de la critique historique, mais dans les deux cas nous nous trouvons devant la même question : quid des « pauvres gens », et que deviennent les femmes décédées ? Une anthropologie générale implique pourtant que l'on s'occupe également de cette question.

Quelle signification accorder à la coexistence de plusieurs rites funéraires dans un même monument ?

Un même monument funéraire peut abriter des individus répondant à des rites funéraires différents. Les cercles mégalithiques sénégalais permettent ainsi de distinguer les corps des individus auxquels sont destinés les monuments d'autres individus « périphériques » (Thilmans et Descamps 1974, 1975 ; Thilmans *et al.* 1980) (Figure 6). Les premiers sont situés au centre du monument en position profonde. Cet ensemble comprend, à côté du défunt, un ou deux corps placés au contact étroit de l'individu décédé, dont les positions allongées ou légèrement repliées sont en conformité avec celle du défunt. La seconde regroupe des individus en position périphérique inhumés dans les couches superficielles, dont les positions sont souvent aberrantes, comme s'ils avaient été jetés sans ménagement dans la sépulture. Il est difficile de ne pas voir dans ces configurations le rite de l'accompagnement si bien analysé par Alain Testart (2004a, 2004b). Les individus secondaires centraux, inhumés au contact des corps des défunts, pourraient être des épouses ou des concubines, les individus périphériques des dépendants au sens large, esclaves de cases, personnes endettées, etc. L'alternative serait de voir dans ces individus périphériques superficiels des victimes sacrifiées. L'Afrique connaît en effet des sacrifices humains aux ancêtres. Dans ce cas de figure, le délai entre le dépôt du défunt et le ou les sacrifice(s) devrait être suffisamment long pour que le défunt acquière un statut d'ancêtre, ce qui paraît difficile, mais non totalement impossible à admettre vu la cohérence de la structure interne du dispositif funéraire. On ne connaît pas en effet au niveau ethnographique de sacrifices accompagnant directement des funérailles.

Cette situation se trouve néanmoins perturbée de deux manières.

Certaines sépultures présentent en effet des accumulations considérables de corps étroitement imbriqués situés en position centrale sans qu'il soit possible de distinguer le corps du défunt de ses accompagnants, même après une analyse taphonomique poussée (Figure 7).

Des recherches récentes menées dans certaines nécropoles ont d'autre part mis en évidence des dépôts secondaires dont le statut reste incertain.

Précisons tout d'abord ce que l'on doit entendre par dépôts primaires et secondaires.

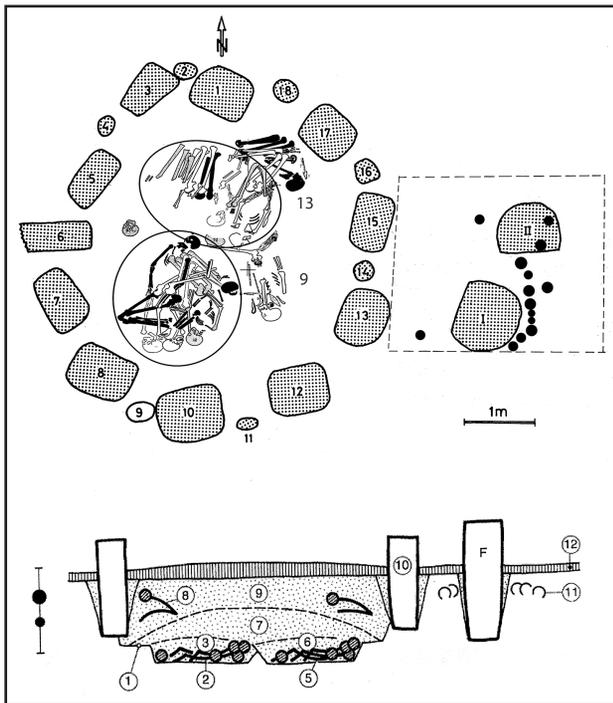


FIGURE 7. SINE-NGAYÈNE, CERCLE 25.
PLAN D'APRÈS THILMANS ET AL. 1980 ET COUPE SCHÉMATIQUE RESTITUÉE.

La première étape de l'archéologie funéraire consiste à restituer l'agencement originel du dépôt, c'est-à-dire l'agencement lorsque le dépôt a été constitué. La deuxième étape vise à préciser l'état dans lequel se trouvaient les restes humains au moment où ils ont été apportés dans le lieu où l'archéologue les découvre.

À ce niveau le dépôt primaire est le dépôt d'un cadavre réalisé alors que les éléments du squelette conservent encore la totalité de leurs relations anatomiques et le dépôt secondaire est le dépôt de restes réalisés lorsque les éléments du squelette ont partiellement ou totalement perdu leurs relations anatomiques. Les termes primaire et secondaire employés ici font donc uniquement référence à l'état du cadavre ou de parties de ce cadavre au moment du dépôt. Le troisième niveau, interprétatif, peut faire intervenir la notion de sépulture en un ou deux temps, une étape du raisonnement où l'on relie le geste à la pensée qui l'a dicté (Boulestin et Duday 2005). Ces trois étapes correspondent exactement à ce que l'on peut attendre d'une analyse logiciste de la question réunissant des interprétations de niveaux de plus en plus élevés.

À Sine Ngayène un double cercle situé en position centrale et utilisé sur une période de plusieurs siècles entre 700 et 1280 apr. J.-C. n'a semble-t-il révélé que des dépôts secondaires (Holl et Bocoum 2006, 2014 ; Holl *et al.* 2007). On peut néanmoins avoir certains doutes sur l'approche taphonomique des fouilleurs qui ne répond pas aux exigences de l'art. À Sine Wanar, où les dépôts secondaires semblent également dominer dans tous les monuments fouillés, l'analyse taphonomique fine menée par Jean-Paul Cros révèle néanmoins des restes très discrets

de dépôts primaires profonds pratiquement totalement détruits lors de la mise en place ultérieure des dépôts secondaires placés dans des contenants rigides ou semi-rigides, ce qui pose la question de restes similaires dans le monument central de Sine Ngayène (Cros *et al.* 2013 : fig. 3 et 4). Ici également on décèle une histoire longue qui s'écarte du modèle décrit : les gens qui érigent les pierres des cercles ne se souviennent plus de l'emplacement exact des dépôts en fosse primitifs, ce qui n'est pas le cas pour les sépultures étudiées par Guy Thilmans.

Si la coexistence de sépultures primaires appartenant aux défunts et de dépôts d'un nombre plus ou moins important d'individus mis à mort et considérés comme des accompagnants s'explique par référence aux connaissances ethnologiques et ethnohistoriques locales – le rite de l'accompagnement est connu des sources historiques en Afrique de l'Ouest – on reste par contre totalement démuné face au statut à accorder aux dépôts secondaires qui semblent se multiplier dans les mêmes monuments au cours d'une utilisation plus ou moins longue de la structure primitive.

Quelles significations accorder aux objets associés aux tombes ?

On peut distinguer parmi les objets associés aux tombes les objets en relation directe avec les corps inhumés et les objets associés à la tombe.

La première catégorie ne correspond pas obligatoirement à des objets censés être utilisés dans l'au-delà par le défunt. Si cette coutume est bien attestée dans les hautes civilisations étatiques comme l'Égypte ou la Chine pour des personnages de haut rang, il serait dangereux d'étendre aux populations étudiées ici la croyance en un au-delà construit et organisé à l'image de la vie réelle. Les populations qui nous concernent sont loin d'avoir une idée claire de l'au-delà et l'on peut très bien abandonner dans la tombe les biens du défunt simplement parce qu'il est impensable de réutiliser les objets appartenant à un mort, ou pour marquer le statut ou la richesse du défunt. Il convient donc d'être prudent face aux témoignages des voyageurs, des administrateurs coloniaux ou des missionnaires qui parlent un peu vite de dotation pour une vie dans l'au-delà comme nous en avons plusieurs exemples dans les récits du XVII^e au XIX^e siècle portant sur des cérémonies funéraires.

Dans les sépultures mégalithiques sénégalaises, les dotations individuelles regroupent essentiellement des parures corporelles (bracelets de fer ou de métal cuivreux, perles de cornalines, etc.) et des pointes de lance de fer. Ces dernières sont souvent condamnées par pliage et disposées en paquets à côté du mort. Les mobiliers collectifs sont plus intéressants. On trouve en effet souvent des poteries à fond percé disposées au pied des pierres frontales des cercles. Les observations stratigraphiques fines, lorsqu'elles sont disponibles (Santhiou Kohel, Sine Wanar), montrent que ces dépôts correspondent à une

phase tardive d'utilisation de ces monuments alors que ces derniers sont déjà très dégradés. Nous avons là un indice de la piété qui peut entourer ces sépultures. Cette coutume trouve de nombreux échos dans les témoignages des voyageurs qui signalent l'habitude de déposer près des tombes deux poteries, l'une contenant de l'eau, l'autre de la semoule de mil pour nourrir le défunt, ou des poteries servant d'autels de libation. Ces observations concernant les rituels sereer sont explicites et renvoient à ce que nous avons pu observer sur le tumulus à pierre frontale de Santhiou Kohel.

Pour le XVII^e siècle :

« Là auprès, on élève un pieux [remplaçant les monolithes des sépultures plus anciennes], où l'on attache l'arc, le carquois, et les zagayes du deffunt. On lui met un pot de couscoue et un d'eau, qui est sa provision d'un an, parce qu'ils s'imaginent qu'ils mangent quoique morts. » (Le Maire 1972 : 153-156).

Pour l'époque actuelle :

« Au bord de ce tumulus, on place un canari [poterie] cassé renversé et un piquet du lit, qui serviront d'autel aux libations [...]. [Un membre du matrilignage du père du défunt] verse une libation de bouillie sur le pieu enfoncé près de la tombe : c'est la première offrande au défunt ; elle sera renouvelée au moins une fois annuellement au moment de la chasse rituelle qui précède la saison des cultures. » (Dupire 1977 : 377-378).

Ces dépôts de céramiques, qui, dans le cas du mégalithisme sénégalais, peuvent intervenir très longtemps après l'édification de la sépulture, renvoient aux dépôts de grandes jarres placées à l'extérieur (MV, MXII), à l'extérieur et à l'intérieur (MVI et MXI) ou à l'intérieur (MI) des coffres mégalithiques du Petit-Chasseur. Sur le dolmen MXII, deux concentrations de tessons du Bronze ancien se situent entre les deux antennes et sur le dallage du podium directement au sud de l'ancienne entrée. Il est difficile de ne pas attribuer ce matériel aux mêmes comportements de dépôt que dans le reste de la nécropole. Les datations ¹⁴C situent cet épisode entre 2200 et 1800 av. J.-C., soit, grossièrement, trois siècles après la fin de l'utilisation du monument (Favre et Mottet 2011 : 82, fig. 38 et 39). Ces dépôts se placent donc lors d'une phase tardive de fréquentation de la nécropole, alors que, depuis longtemps, on n'inhume plus personne dans les coffres (cf. *infra*).

Quelle signification donner aux représentations anthropomorphes accompagnant les tombes ?

L'interprétation des figures anthropomorphes parfois associées aux monuments mégalithiques se développe sur plusieurs plans qui ne sont pas obligatoirement contradictoires. On peut en effet y voir des figurations

d'entités religieuses, dieux, génies tutélaires, etc., ou au contraire des représentations d'individus réels occupant ou ayant occupé une position éminente dans la société. Une interprétation intermédiaire pourrait également reconnaître dans ces figurations des figures d'ancêtres dont l'identification à un personnage réel pourrait être plus ou moins affirmée et se perdre au cours du temps.

Nous avons à plusieurs reprises abordé cette question à propos des stèles anthropomorphes de la nécropole du Petit-Chasseur, sans réellement trouver une réponse convaincante à nos interrogations.

Rappelons qu'aucune des stèles découvertes n'est en position primaire, mais que toutes (mis à part peut-être deux bases en relation avec MVII et MVIII) sont réutilisées comme de simples éléments de construction dans les coffres funéraires, une situation extrêmement courante dans le mégalithisme européen. Quelques observations locales (MVI, MVII et MVIII) et la comparaison avec les données de la nécropole sœur de Saint-Martin-de-Corléans dans le Val d'Aoste, où des stèles ont été retrouvées en place, montrent néanmoins que ces représentations étaient primitivement implantées en relation directe avec les monuments. La condamnation de ces effigies et leur réemploi dans de nouveaux monuments constituent donc une composante essentielle des discussions sur la signification des stèles (Gallay 2014b).

On insistera ici sur un fait essentiel. Le réemploi des stèles ne signe pas un épisode unique de destruction, comme le proposent Richard J. Harrison et Volker Heyd (2007), mais rend compte d'un phénomène social complexe qui persiste sur plusieurs siècles, durant toute l'occupation néolithique de la nécropole. Nous avons donc proposé sur cette base un modèle qui pourrait rendre compte de cette situation dans l'hypothèse où ces représentations seraient en relation avec des individus réels.

Dans cette perspective l'érection de nouvelles stèles en relation avec les monuments peut accompagner la mort naturelle d'un leader ou la consécration de son pouvoir politique. La destruction de la stèle peut signer la mort naturelle du leader ou sa mort « sociale » si son pouvoir est contesté. La combinaison de ces alternatives permet de proposer trois hypothèses expliquant ce type de fonctionnement (Figures 8 et 9). Ces hypothèses rendent compte d'un pouvoir politique facilement remis en cause, une situation qui conviendrait mieux à une société de rangs qu'à une chefferie héréditaire (pour utiliser une terminologie quelque peu désuète) (Gallay 1995). La question est d'autant plus complexe que certaines figures dépourvues d'armes (poignards, arcs et flèches) pourraient être des représentations féminines.

Paradoxalement d'autres indices parlent en faveur d'une société lignagère fortement structurée (Casini 1994), dont l'un des groupes de descendance pourrait se prévaloir de liens de filiation avec le soleil, ce qui milite plutôt en faveur d'un pouvoir politique héréditaire fort.

	Érection d'une stèle	Destruction d'une stèle
Hypothèse A	Mort naturelle	« Mort » sociale
Hypothèse B	Consécration d'un vivant ou d'un clan	« Mort » sociale
Hypothèse C	Consécration d'un vivant ou d'un clan	Mort naturelle

FIGURE 8. SION, PETIT-CHASSEUR. HYPOTHÈSES PERMETTANT D'EXPLIQUER LE RÉEMPLOI DES STÈLES DANS LES MONUMENTS.

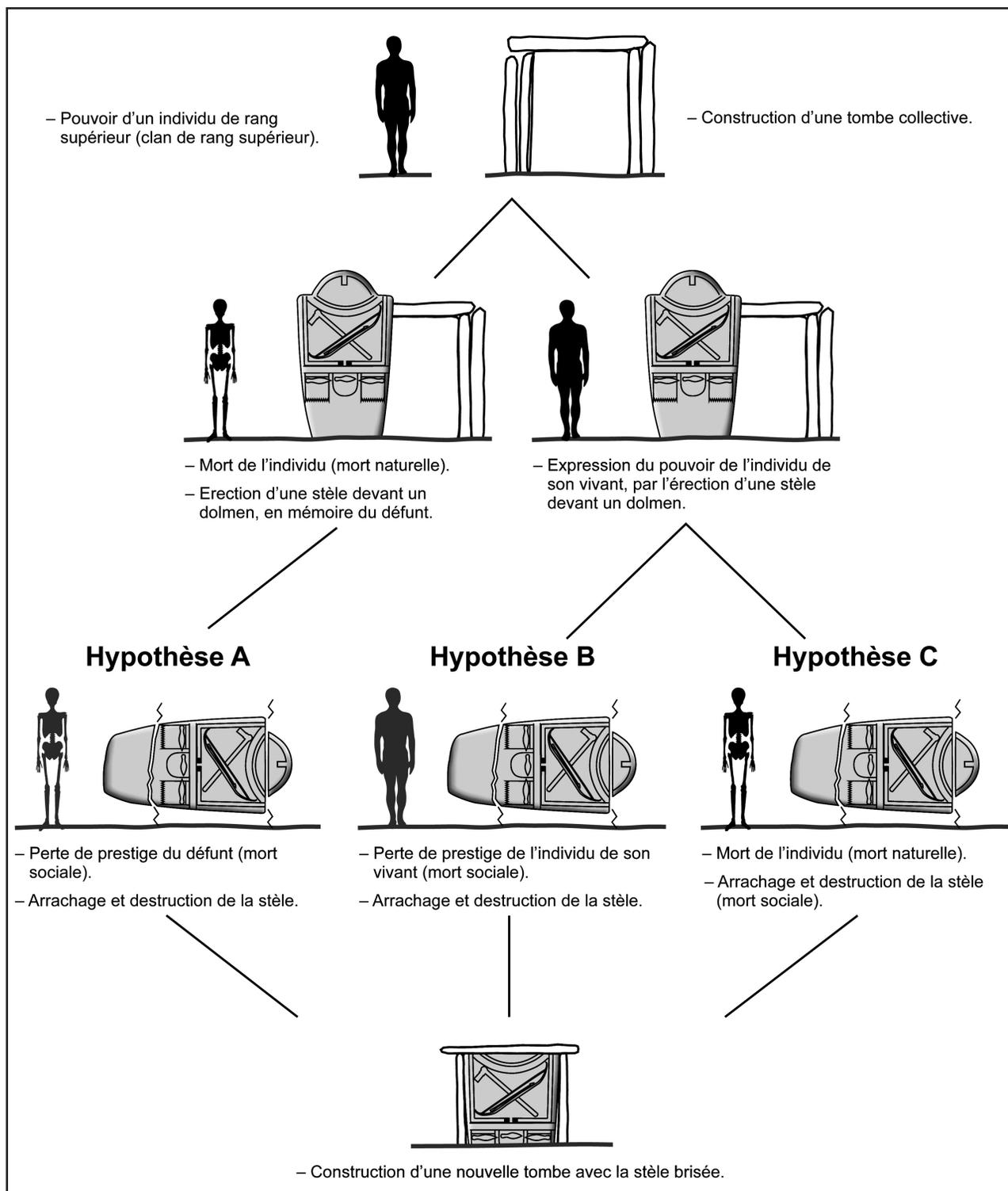


FIGURE 9. SION, PETIT-CHASSEUR. HYPOTHÈSES PERMETTANT D'EXPLIQUER LE RÉEMPLOI DES STÈLES DANS LES MONUMENTS. D'APRÈS CORBOUD 2009 : 17.

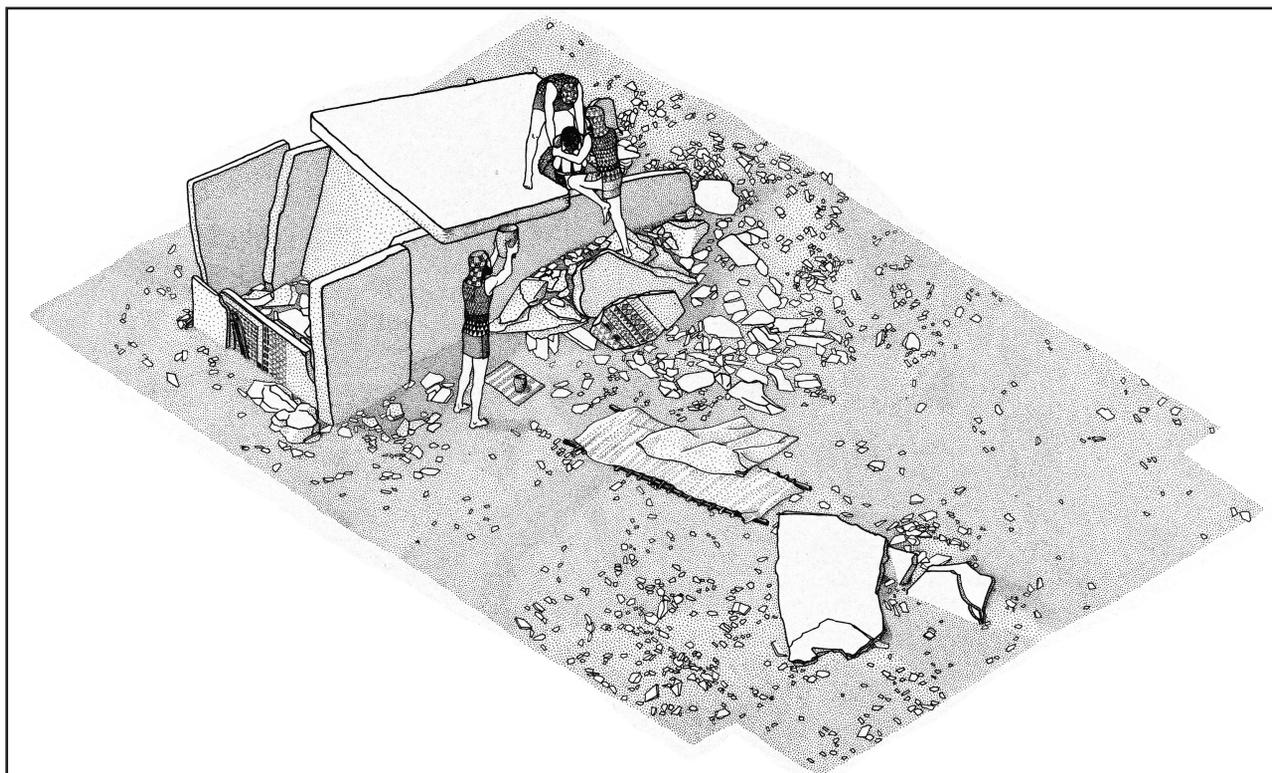


FIGURE 10. SION, PETIT-CHASSEUR, DOLMEN MXII. ÉTAT DE LA CONSTRUCTION AU TOUT DÉBUT DU BRONZE ANCIEN. LA DALLE DE COUVERTURE EST PERCÉE POUR DÉPOSER UN DERNIER CORPS, L'ENTRÉE PRIMITIVE DU DOLMEN ÉTANT OBTURÉE. D'APRÈS GALLAY ET CHAIX 1984 : DOCUMENT 254.

Cet exemple montre que nous manquons cruellement de références ethnologiques et ethnohistoriques pour un phénomène dont la généralité ne fait aucun doute dans le monde eurasiatique, du monde steppique à la pointe de la Bretagne.

Quelles significations rituelles accorder aux transformations subies par les monuments ?

Tout monument mégalithique a une histoire qui peut être plus ou moins complexe et qui peut relever soit de son fonctionnement, soit d'aléas historiques venant perturber ce dernier ou l'infléchir dans d'autres directions.

La plupart des monuments du Petit-Chasseur ont une longue histoire qui se situe entre la fin du Néolithique et le Bronze ancien. On peut définir dans cette optique une séquence type comprenant :

1. L'érection du monument réutilisant le plus souvent plusieurs stèles, érections de nouvelles stèles et sépultures collectives originelles (Néolithique récent);
2. Violation de la sépulture et sauvegarde des crânes, installation d'une nouvelle sépulture collective dans l'ancien monument, érections de nouvelles stèles (Campaniforme);
3. Constructions de caissons adventices sur la façade des coffres et érection de nouvelles stèles (Bronze ancien);

4. Édification de cairns recouvrant le monument en plusieurs phases successives et dépôts de jarres à l'intérieur ou à l'extérieur du monument. Abandon de la pratique des stèles (Bronze ancien);
5. Recouvrement des monuments par des colluvions de pente et sépultures en pleine terre proches des anciens monuments (Bronze ancien).

La phase 4 présente un intérêt exceptionnel pour notre propos, car elle fournit un certain nombre d'indices montrant que le site continue à être fréquenté après l'abandon des inhumations collectives dans les coffres mégalithiques, et ceci pour y déposer, entre autres, de grandes jarres de type Bronze ancien (cf. paragraphe 5). Le cas du dolmen MXI est particulièrement éclairant. La dalle de couverture de la sépulture campaniforme est perforée au début du Bronze ancien pour y déposer un dernier individu accompagné d'une poterie de type Bronze ancien I (Figure 10), puis l'on déverse par cet orifice des jarres qui devaient être intactes, des pierres et des restes de repas comprenant du mouton (48,7 % des restes), du bœuf (37,8 %) et du porc (13,5 %). L'analyse stratigraphique fine et la céramostratigraphie montrent que ces dépôts ne résultent pas d'un acte unique, mais de nombreux actes répétés de même nature couvrant la totalité du Bronze ancien entre 2200 et 1600 av. J.-C., soit cinq siècles au minimum. Pendant cette période la morphologie des jarres évolue, un fait qui conforte l'idée de dépôts successifs espacés dans le temps (Figure 11). Difficile de considérer le coffre du dolmen à cette époque comme une simple

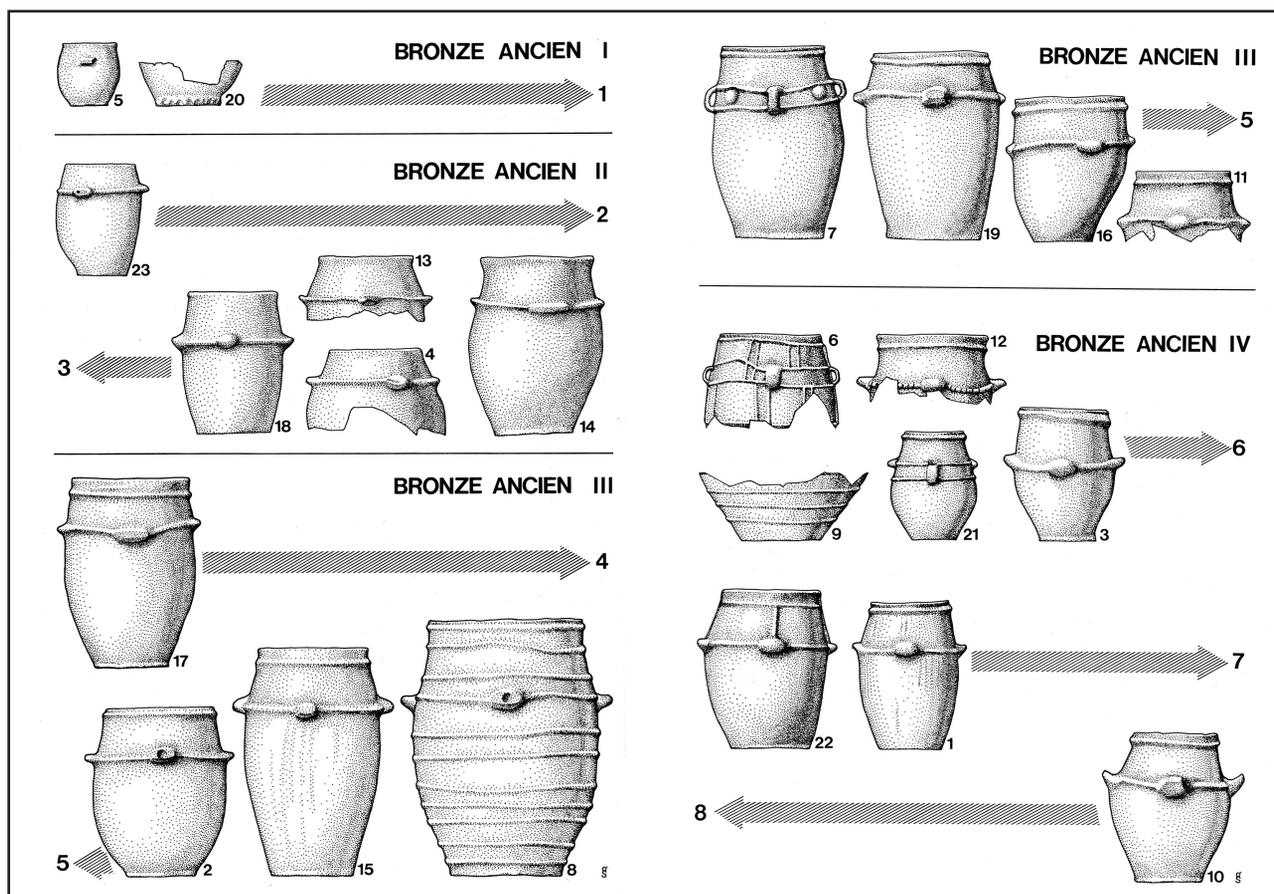


FIGURE 11. SION, PETIT-CHASSEUR. ÉVOLUTION MORPHOLOGIQUE DES JARRES CONTENUES DANS LES DÉPÔTS SECONDAIRES EFFECTUÉS DANS LE COFFRE DU DOLMEN MXI. D'APRÈS GALLAY ET CHAIX 1984 : DOCUMENT 71.

poubelle et ne pas voir dans ces dépôts les restes d'un rituel de mémoire (Gallay et Chaix 1984).

La séquence du Petit-Chasseur dans son ensemble révèle donc, par delà les aléas de l'histoire et l'évolution de la société, une mémoire longue témoignant de la permanence et de l'ancrage du groupe social autour de figures ancestrales reconnues et vénérées à travers les changements des rites en relation avec la mort (Figure 12).

Des phénomènes du même ordre se retrouvent au niveau du mégalithisme sénégalais où l'on peut distinguer un continuum allant du temps court au temps long.

1. Dans la plupart des cas l'édification de la structure funéraire paraît comporter plusieurs phases dont il est impossible d'évaluer la durée. Les cercles mégalithiques témoignent en effet d'un rituel unique complexe présentant une cohérence fonctionnelle et temporelle qui n'est pas interrompue par des événements perturbateurs étrangers au rite. Il est par contre impossible d'évaluer le temps écoulé, probablement relativement long, entre le dépôt du corps du défunt et la fin du processus rituel associé à la sépulture (Thilmans *et al.* 1980).

La plupart des tombes permettent d'identifier une ou plusieurs sépultures profondes associées à un ou plusieurs niveaux de sépultures superficielles. Il est possible que les premières aient été associées à des constructions de maisons funéraires temporaires n'ayant laissé aucune trace, si ce n'est le fait que la disposition des os de certaines inhumations profondes témoigne d'une décomposition en milieu ouvert (Cros *et al.* 2014).

On oppose à ces sépultures profondes des sépultures périphériques et plus superficielles présentes dans des niveaux de comblement plus proches de la surface.

Les monolithes des cercles sont systématiquement érigés à la fin de l'édification des monuments, soit après le dépôt des sépultures les plus superficielles. Cette rupture importante marque certainement une interruption plus ou moins longue dans le processus funéraire lié à un réaménagement radical du dispositif. Enfin des dépôts de poteries rituelles peuvent intervenir à un moment où le monument est déjà dégradé avec effondrement de la blocaille des murets édifiés entre les monolithes.

Le tumulus à pierre frontale de Santhiou Kohel révèle également une longue séquence comprenant l'édification d'une maison des morts temporaire, l'introduction d'un

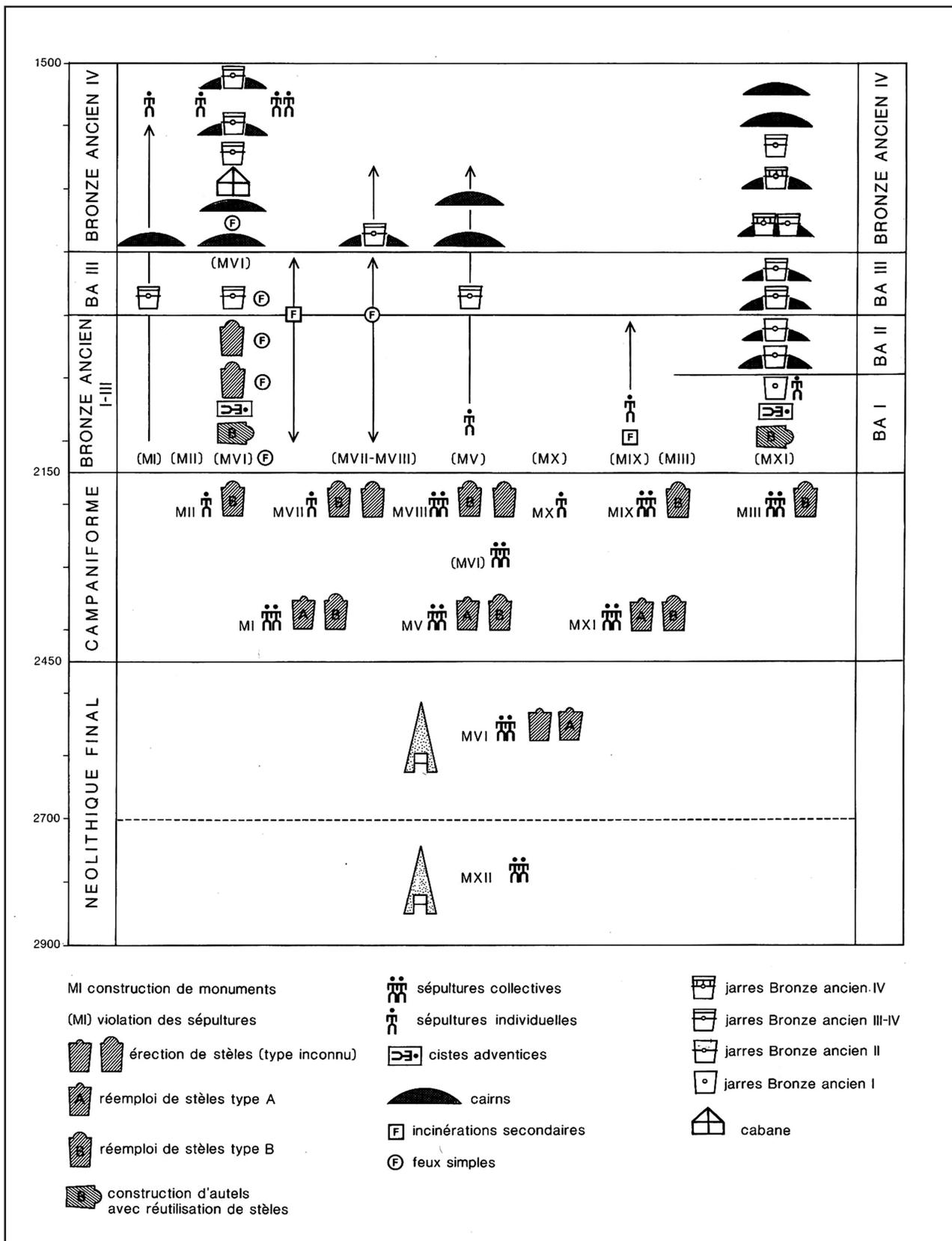


FIGURE 12. SION, PETIT-CHASSEUR. CHRONOLOGIE SCHÉMATIQUE DE L'ÉVOLUTION DE LA NÉCROPOLE. D'APRÈS GALLAY 2014B.

individu adventice alors que les premiers corps étaient déjà partiellement décomposés, la construction de plusieurs tumulus successifs après destruction de la maison des morts et enfin le dépôt de deux poteries rituelles au pied de la pierre frontale.

2. Le cas de Wanar se situe dans le prolongement des cas précédents, mais le délai entre le dépôt des sépultures et l'érection des monolithes des cercles paraît suffisamment long pour que l'on ait perdu la mémoire de l'emplacement exact des fosses sépulcrales. Le cercle de monolithes est en effet souvent décalé par rapport aux fosses contenant les restes très ténus et perturbés de dépôts primaires et de multiples dépôts secondaires impliquant vraisemblablement le maintien d'un espace ouvert pendant un temps relativement long (Cros *et al.* 2014).

3. Le cas de Sine Ngayène est extrême puisque ce double cercle a été utilisé pendant environ cinq siècles de 700-800 à 1235-1280 apr. J.-C. et comprend quatre phases de fonctionnement regroupant uniquement (?) des dépôts secondaires, le cercle interne n'ayant été érigé que lors de la troisième phase (Holl et Bocoum 2006, 2014 ; Holl *et al.* 2007).

Quels évènements de nature sociale, politique ou ethnohistorique peuvent-ils entraîner une transformation des rituels mégalithiques ?

Il peut arriver que les ruptures constatées dans l'évolution de l'architecture et dans les mobiliers funéraires soient si nettes que l'on est amené à envisager l'arrivée d'une nouvelle population, ou du moins d'un groupe social suffisamment fort pour entraîner une rupture radicale du rituel funéraire

Une telle rupture existe dans l'histoire de la nécropole du Petit-Chasseur au moment de l'époque campaniforme, mais les mécanismes du changement restent difficiles à expliquer. L'architecture des tombes change. On vidange le dolmen MVI pour y placer de nouveaux individus. On abandonne les dolmens à soubassement triangulaires (MVI, MXII) pour de simples coffres mégalithiques à entrée latérale (MI, MV, MXI), puis de petits coffres simples édifiés au-dessus du sol (MII, MIII, MVII, MVIII et MX). Les mobiliers funéraires changent du tout au tout avec l'apparition de la céramique campaniforme et l'ornementation des stèles se modifie probablement à cette époque avec l'apparition d'une ornementation géométrique complexe.

On a tenté de préciser les modalités de cette rupture par le biais de l'anthropologie biologique en faisant appel aux caractères épigénétiques. Cette étude, qui porte de façon indépendante sur les caractères crâniens et dentaires (système descriptif de l'*Arizona State University*) des cimetières de type Chamblandes de Corseaux (Vaud) et Barmaz (Valais) rattachés au Néolithique moyen, des dolmens MVI et MXII rattachés au Néolithique récent,

ainsi que des sépultures campaniformes des dolmens MVI et MXII, aboutit à des conclusions parfaitement superposables (Desideri et Eades 2004) (Figure 5).

Les individus du Néolithique moyen et récent précampiforme se regroupent en un tout homogène alors que les Campaniformes des dolmens MVI et MXI forment deux ensembles nettement distincts, mais divergents entre eux. La rupture biologique entraînée par l'apparition du Campaniforme du Petit-Chasseur paraît ainsi clairement démontrée et se superpose à la rupture culturelle. La divergence entre les sépultures des dolmens MVI et MXII reste par contre plus difficile à expliquer.

Les auteurs proposent trois scénarios également plausibles :

- scénario 1 : arrivée d'individus étrangers par vagues successives avec remplacement intégral de la population locale,
- scénario 2 : recrutement différentiel selon des critères sociaux ou familiaux,
- scénario 3 : combinaison des scénarios 1 et 2 et remplacement partiel.

Si le premier scénario paraît totalement irréaliste, les autres alternatives méritent d'être discutées en détail. Cette problématique trouve écho dans un travail récent mettant en évidence l'individualité des populations campaniformes issues d'Europe centrale (Jeunesse 2014).

On retrouve des questions étrangement comparables dans l'histoire du mégalithisme sénégalais pour expliquer l'apparition des sépultures tumulaires dans les anciennes nécropoles regroupant essentiellement des cercles mégalithiques, comme si les archéologues étaient condamnés à n'utiliser qu'un nombre extrêmement restreint de scénarios pour rendre compte des ressorts de l'histoire. La mobilisation des sources ethnohistoriques permet de proposer un scénario possible permettant d'expliquer cette rupture. Cette dernière est mise en relation avec l'implantation des chefferies d'origine gelwaar dans la région sereer et la création du royaume du Saloum, une formation étatique qui se développe au XVI^e siècle dans le cadre de l'apparition de la traite atlantique et du commerce avec les Portugais (cf. *infra*).

Les sociétés mégalithiques sont-elles liées à des économies spécifiques ?

Il est possible de placer les sociétés mégalithiques dans un ensemble plus large regroupant des communautés connaissant des espèces végétales domestiquées, donc transformées sur le plan génétique et morphologique, l'agriculture et le stockage.

Dans son livre *Avant l'histoire* Alain Testart (2012a) propose une classification dynamique des sociétés qui peut servir d'introduction à notre problématique. Selon ce dernier les raisonnements de l'évolutionnisme anthropologique ne se formulent jamais en termes d'adaptation, un des concepts clé de l'évolutionnisme biologique.

		Agriculture : sens économique	
		Absence	Présence
Domestication : Sens biologique	Absence	Chasse-cueillette	Agriculture prédomestique Agriculture sans transformation des espèces cultivées
	Présence	Domestication préagricole Chasseurs-cueilleurs purs ou petits cultivateurs	Agriculture pleinement développée

FIGURE 13. CONCORDANCE ET DISCORDANCE ENTRE LES CRITÈRES BIOLOGIQUES ET LES ÉTATS ÉCONOMIQUES.
D'APRÈS TESTART 2012A : 335.

On doit donc opposer les notions de *cultures* et de *sociétés*, une opposition qui recoupe notre distinction entre *scénarios* et *régularités* (Gallay 2011c). Le culturalisme affirme que toute culture est unique et insérée dans l'histoire. La notion d'arbre phylogénétique n'a de sens que dans cette perspective qui souligne l'originalité toujours renouvelée des cultures. La notion de société est au contraire fondée sur le principe d'homologie. Ce que l'on retient pour caractériser une société est indépendant des questions d'origine. L'évolutionnisme social est donc l'affirmation de la validité de certaines homologues. Les seules classifications sociologiquement pertinentes ne peuvent être phylogénétiques puisqu'elles reposent sur ce qui est partagé entre certaines sociétés. Les sciences sociales, si elles veulent penser évolution sociale – et non pas évolution culturelle – doivent s'efforcer de mettre en ordre chronologique des classes qui sont définies en dehors de considérations historiques.

Nous pensons que cette approche peut déboucher sur une analyse cladistique des sociétés humaines fondée sur la reconnaissance de caractères primitifs et de caractères dérivés. Les textes de Testart présentent pourtant certaines obscurités qui rendent difficile la mise en forme des distinctions qu'il propose sous cette forme.

Les principales distinctions qu'il retient sont les suivantes :

- Sociétés de type A (caractère primitif), sociétés de type B (caractère dérivé).

Dans les sociétés de type A représentées par les Australiens les obligations du mari vis-à-vis de sa belle famille sont à vie. Dans les sociétés de type B, le service de la fiancée et le prix de la fiancée présentent un terme qu'il convient de raccourcir au maximum, ce qui incite à produire plus. Cette distinction est donc fondamentale pour le développement de l'économie ;

- Non-stockage (caractère primitif), stockage (caractère dérivé) ;
- Absence de domestication des cultigènes (caractère primitif), domestication (caractère dérivé).

Il convient de distinguer les modifications biologiques affectant les cultigènes des pratiques de l'agriculture (Figure 13),

- Chasse, pêche cueillette (caractère primitif), agriculture (caractère dérivé).

Les difficultés surgissent lorsqu'on tente de dresser un arbre cladistique rendant compte des configurations attestées par l'ethnologie, la combinatoire de ces caractéristiques permettant d'isoler six types de sociétés (Figure 14). L'arbre produit montre que le critère stockage permet de définir deux vrais clades ce qui confirme le rôle accordé à cette pratique par Alain Testart. Les critères agriculture et domestication ne permettent par contre que d'isoler des grades, puisque les deux critères peuvent se présenter isolés ou combinés, ce qui donne trois phylums.

Dans cette perspective les sociétés mégalithiques se situent toutes dans l'ensemble présentant stockage, cultigènes biologiquement modifiés et agriculture. Ce dernier regroupe à la fois les sociétés céréalières et les horticulteurs, bien que le stockage soit moins marqué ou reporté (transfert de la richesse en tubercules sur des porcs) dans ce second groupe.

L'agriculture peut être une agriculture à la houe (Afrique) ou à l'araire (Asie du Sud-Est). L'irrigation artificielle peut être présente, mais se développe sur des bases coopératives très différentes de celles qui sont à l'origine des grands systèmes d'irrigation des sociétés étatiques d'Eurasie. Ce type d'organisation renvoie donc à ce que nous disons des bases participatives nécessaires aux opérations de construction mégalithique.

Les découvertes récentes d'un mégalithisme dans des sociétés préagricoles du Proche-Orient, comme à Göbekli Tepe interpelle pourtant les concordances proposées et demandent à terme une nouvelle évaluation de la situation.

Quelles relations établir entre le mégalithisme et les divers types de sociétés ?

Les sociétés sur lesquelles il est possible de fonder des généralisations ont été décrites entre le XVIII^e et la première moitié du XX^e siècle, au moment des premiers « contacts » avec la civilisation industrielle et lors de la période coloniale, à un moment où elles étaient encore peu altérées. Certains contextes nécessitent néanmoins le recours à des sources plus anciennes notamment lorsque l'on dispose de documents écrits permettant de préciser la nature des sociétés. C'est notamment le cas du Japon pour la période des Kofun (Kofun-jidai) (250-538 apr. J.-C.), du

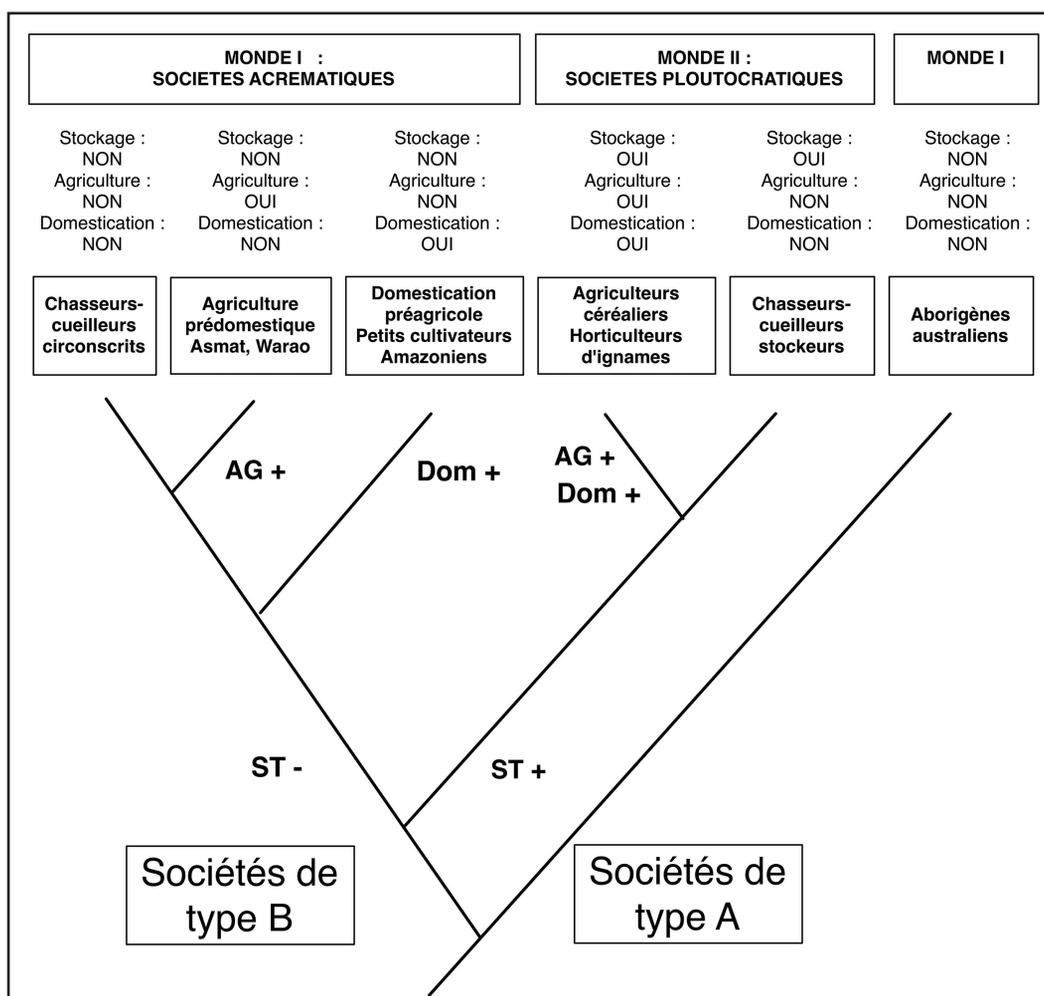


FIGURE 14. PROPOSITION DE CLASSEMENT CLADISTIQUE DE SOCIÉTÉS UTILISANT LES CRITÈRES RETENUS PAR ALAIN TESTART (2012A).

SCHÉMA A. GALLAY.

nom des *kofun*, tertres funéraires recouvrant des tombes à couloir mégalithiques, ainsi que pour le Sénégal où des sources du XVI^e siècle peuvent être mobilisées pour aborder la fin de la période mégalithique (Boulègue 2013).

Les sociétés mégalithiques, qui appartiennent pour la plupart aux sociétés ploutocratiques d'Alain Testart (2005, 2014), se répartissent selon un axe ouest-est, de l'Afrique de l'Ouest à l'île de Pâques. Elles occupent une zone complémentaire par rapport aux terres occupées d'un côté par des États consolidés et de l'autre par des sociétés sans richesses, notamment des sociétés prédatrices (Figure 15).

On notera néanmoins certaines connexions avec des sociétés étatiques émergentes qui nécessitent des approches historiques approfondies des scénarios reconnus.

Au Sénégal la disparition du mégalithisme est marquée au XVI^e siècle par le passage d'une société de type despotisme guerrier à une société étatique marchande fondée sur le développement du commerce des esclaves (cf. *infra*).

À Madagascar, le mégalithisme est lié aux Mérimina et aux Betsileo qui forment des sociétés royales situées entre le XVII^e et le XIX^e siècle.

Au Japon, le mégalithisme se situe également dans le contexte de l'État émergent de la période Kofun (250-538 apr. J.-C.) et disparaît au moment de la consolidation de l'État lors de l'époque Nara (710-794 apr. J.-C.), puis Heian (794-1185 apr. J.-C.).

En Asie du Sud-Est, les relations entre sociétés mégalithiques et sociétés étatiques issues de la péninsule indochinoise et du sous-continent indien sont complexes et méritent une analyse détaillée tenant compte des spécificités locales.

Enfin, n'oublions pas qu'un certain mégalithisme funéraire se développe en Asie centrale au sein des populations turco-mongoles. Nous n'aborderons pas cette question dans cet article.

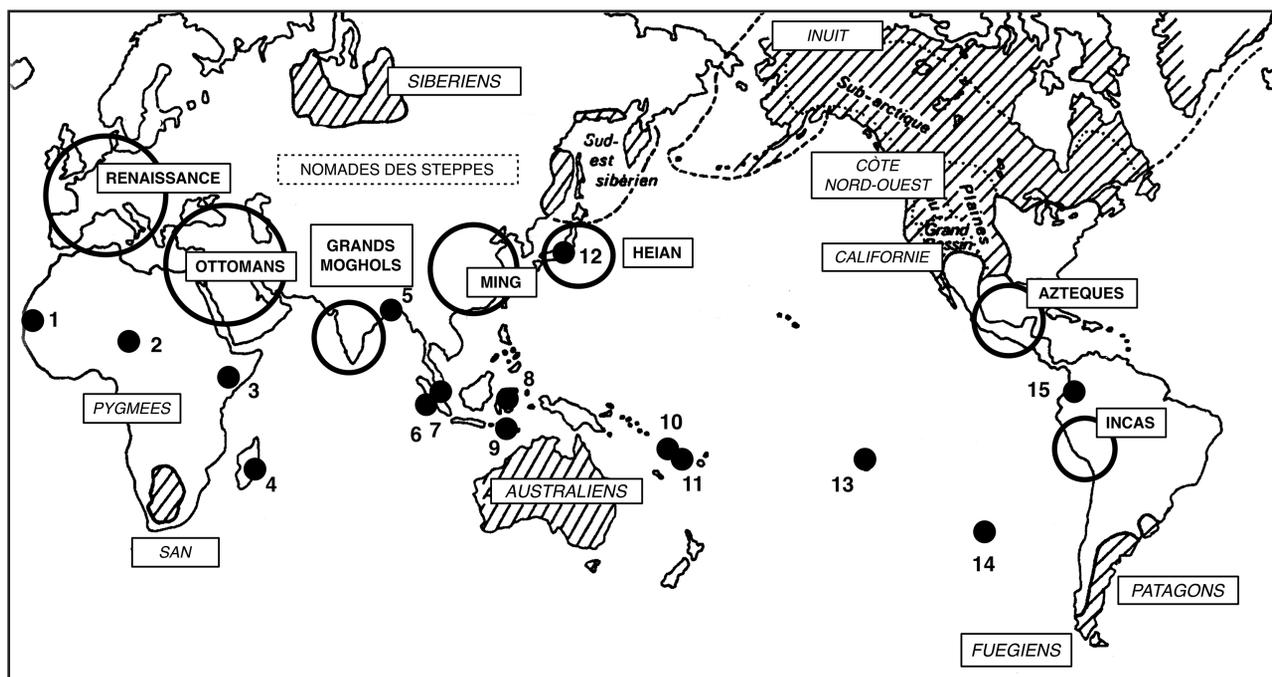


FIGURE 15. NOS SOURCES ETHNOGRAPHIQUES ET ETHNOHISTORIQUES SUR LES SOCIÉTÉS MÉGALITHIQUES, SITUÉES PAR RAPPORT À L'ÉTAT DU MONDE À L'AUBE DU 16^e S. AU MOMENT DU DÉBUT DE L'EXPANSION EUROPÉENNE QUI S'ACHÈVERA AU 19^e S.

ON DISTINGUE À LA PÉRIPHÉRIE DE CES SOCIÉTÉS AGRICOLES ET HORTICOLES LES ZONES REFUGES OCCUPÉES PAR LES DERNIERS CHASSEURS-CUEILLEURS (HACHURES) ET LES GRANDES CIVILISATIONS ÉTATIQUES URBAINES (CERCLES). 1 : MÉGALITHISME SÉNÉGAMBIEN (4^e s. AV. J.-C.-16^e s.), SEREER ET MALINKÉ. 2 : MÉGALITHISME DE CENTRAFRIQUE (17^e-18^e s.). 3 : MÉGALITHISME DU RIFT ÉTHIOPIEN (13^e-16^e s.), ARSI ET KONSO. 4 : MÉRINA ET BETSILEO (MADAGASCAR). 5 : NAGA (ASSAM, INDE). 6 : NIAS. 7 : BATAK (SUMATRA). 8 : TORAJA (SULAWESI). 9 : FLORÈS. 10 : MÉLANÉSIENS (VANUATU). 11 : MÉLANÉSIENS (FIDJI). 12 : KOFUN (JAPON). 13 : POLYNÉSIENS (TAHITI). 14 : POLYNÉSIENS (ÎLE DE PÂQUES). 15 : MÉGALITHISME DE SAN AUGUSTIN (4^e-10^e s.). AU JAPON, LA PÉRIODE HEIAN SIGNE LA DISPARITION DU MÉGALITHISME ET L'APPARITION D'UN ÉTAT CONSOLIDÉ. D'APRÈS GALLAY 2011B, MODIFIÉ.

Nous ne ferons ici que résumer les caractéristiques des sociétés mégalithiques subactuelles qui ont fait l'objet d'un travail précédent (Gallay 2011b) (Figure 16).

Les sociétés à richesses ostentatoires

Vanuatu

L'économie des sociétés mélanésiennes de Vanuatu (anciennes Nouvelles-Hébrides) est fondée sur l'horticulture des deux tubercules formant la base de l'alimentation de la Mélanésie et de la Polynésie : l'igname et le taro, ainsi que sur l'élevage des porcs.

Les hiérarchies sociales de l'archipel sont de deux types entretenant entre eux des liens complexes d'exclusion géographique ou de recouvrement : le système des titres, présent dans le centre de l'archipel, et le système des grades observé dans le Nord (Guiart 1963, 1972).

Le *Namanggi*, institution de la hiérarchie des grades, peut comprendre de deux à plus de trente grades. L'acquisition du prestige et de l'autorité s'opère au moyen de rites de passage de plus en plus élaborés et de plus en plus coûteux en porcs et autres produits, manufacturés ou non. Chaque degré peut comporter l'attribution d'une image : simple pierre levée, sculpture de pierre, de bois, de fougère arborescente ou de chair de l'igname, modelage à base d'une pâte de sciure et de latex posée sur une armature

végétale. Les diverses manifestations mégalithiques comprennent donc ici des monolithes érigés lors des prises de grades, souvent associés à des dalles de pierre surélevées servant de siège ou de table pour égorger les cochons.

Les titres, plus d'un millier, sont ordonnés hiérarchiquement selon un système englobant les diverses îles du centre de Vanuatu, d'Efate aux îles Sheperd, dans lequel Tongoa occupe une position dominante. Le mégalithisme comporte ici essentiellement des pierres levées associées à des sépultures de personnages importants, comme c'est le cas pour la tombe de Roy Mata à Efate. La fouille de plusieurs de ces sites funéraires (Garanger 1972) révèle des tombes individuelles souvent associées à des « morts d'accompagnement », un rituel absent du monde polynésien. La pratique des morts d'accompagnement se retrouve aux îles Fidji, où existe également un système de titres entraînant une forte hiérarchisation de la société, et où l'on observe des réalisations mégalithiques. Selon des informations recueillies au XIX^e siècle, un chef pouvait être enterré avec sa femme, son « serviteur » à ses côtés et sa mère à ses pieds.

Les sociétés lignagères et les racines du despotisme

La question de la présence de lignages en Asie du Sud-Est est une question débattue, car nous trouvons ici

CLASSEMENT DES SOCIÉTÉS				Sociétés mégalithiques	
Sociétés sans richesses			Chasseurs-cueilleurs, Petits cultivateurs		
Sociétés à richesses	Sociétés à richesses ostentatoires		Avec grades	Vanuatu Nord	
			Avec titres	Vanuatu Centre	
	Sociétés semi-étatiques	Organisations lignagères		Non hiérarchisées	Naga
				Hiérarchisées + grades	Nias, Batak
				Hiérarchisées	Toradja, île de Pâques, Tahiti, Fidji
	Démocraties primitives		Avec classes d'âges	Arussi, Konso	
Sociétés étatiques		Sociétés royales		Betsileo, Merinas, Japon (Kofun)	
		Sociétés de classes		Cités-États	
				Sociétés féodales	
				Sociétés industrielles	

FIGURE 16. CLASSEMENT DES SOCIÉTÉS ET MÉGALITHISME.

LES SOCIÉTÉS MÉGALITHIQUES CONNUES DES ETHNOLOGUES ET DES HISTORIENS (EN GRISÉ) SE LIMITENT PRINCIPALEMENT AUX SOCIÉTÉS À RICHESSES DU CLASSEMENT PROPOSÉ PAR ALAIN TESTART (2005). IL CONVIENT CEPENDANT DE NOTER QUE CE CLASSEMENT, QUALIFIÉ PAR SON AUTEUR D'« ESQUISSE DE CLASSIFICATION », DOIT ÊTRE TENU COMME PROVISoire ET NÉCESSITERAIT D'ÊTRE RÉVISÉ, AVEC UNE ÉTUDE DANS LE DÉTAIL DE LA PLACE DE CHACUNE DES SOCIÉTÉS MENTIONNÉES.

dans une situation très différente de celle qui prévaut en Afrique.

Ce point essentiel, l'absence d'organisation lignagère en dehors de l'Afrique, avait été soulevé par Alain Testart, mais qui n'avait jusqu'alors pas attiré notre attention. Il convient effé de distinguer lignage et organisation lignagère. Le *lignage* est générique et désigne un groupe de filiation unilinéaire dont les membres se réclament d'un ancêtre commun connu, tandis qu'*organisation lignagère* est plus précis, car le lignage y constitue l'ossature de l'organisation politique. L'organisation lignagère n'existe que si le lignage structure le politique, ou, dans l'autre sens, si le politique s'organise en fonction du lignage. Dans cette acception, l'organisation lignagère est typiquement africaine. En Asie et en Océanie, il y a aussi des lignages, mais pas d'organisation lignagère à proprement parler.

Nous retiendrons pourtant ici par simple commodité l'appellation générale de sociétés lignagères tout en étant conscient des différences pouvant exister dans l'utilisation politique de ce type de structure.

Naga

Les Naga de l'Assam, province orientale de l'Inde, pratiquent une riziculture par essartage avec assolement, et une riziculture irriguée en terrasses.

Ces sociétés sont organisées selon la parenté en clans exogames patrilinéaires. Il existe un système de grades parcourus pendant la vie, l'accès à certains grades requérant la tête d'un ennemi. Les individus décédés sont incinérés.

Le pouvoir politique est aux mains d'un conseil de village regroupant les responsables des principaux lignages sous la présidence d'un représentant de la lignée fondatrice.

Les Naga érigent des menhirs isolés, ainsi que des alignements et des cercles de pierres dressées servant d'aires de danse dans le culte des ancêtres. Certains menhirs sont élevés en l'honneur des ancêtres ou de certains défunts, d'autres sont en relation avec des cérémonies de prise de grades. Les pierres levées marquent ici à la fois la présence d'un culte des ancêtres, témoin d'une structure lignagère et des cérémonies de prise de grades liées à la possibilité d'accumuler des richesses personnelles (Hodson 1911).

Nias

Les habitants de l'île de Nias, au large de Sumatra, cultivent le riz en rizières sèches (*ladang*) dans les vallées et les collines et en rizières humides dans les plaines (*sawah*). Le pourtour des rizières est également utilisé pour la culture de l'igname, du taro, de la patate douce et du maïs.

La société présente une organisation lignagère dans laquelle la filiation est patrilinéaire et la résidence patrilocale. Elle comporte une stratification sociale sur trois niveaux : les aristocrates, les roturiers et les esclaves. La position élevée des nobles résulte à la fois de leur richesse et de leurs relations avec les familles dont les ancêtres ont été les précurseurs du peuple niassien. Eux seuls peuvent posséder des esclaves. Certains individus, issus des roturiers ou des esclaves, forment des corps sociaux séparés : clergé, conseillers et artisans. Les orfèvres sont par contre issus de la noblesse. Les esclaves, non mentionnés dans les mythes



FIGURE 17. NIAS, DÉBUT DU XX^E SIÈCLE. PARTAGE DES PORCS ENTRE LES PARTICIPANTS AU TRANSPORT D'UNE DALLE MÉGALITHIQUE.

AU PREMIER PLAN, LA DALLE AYANT FAIT L'OBJET DU TRANSPORT. D'APRÈS SCHRÖDER 1917 : FIG. 208.

d'origine, n'ont pas d'existence sociale et n'ont pas droit à des sépultures. Les nobles peuvent être déchus de leur rang en cas de non-remboursement de dettes. Ils deviennent alors, comme les prisonniers de guerre, des esclaves. Il est probable que le trafic d'esclaves fut une des bases de l'immense fortune des chefs, notamment dans le sud de l'île.

Un système de grades permet, tant aux nobles qu'aux roturiers, de s'élever dans la hiérarchie sociale. Cinq degrés sont accessibles à l'homme du peuple et plus de vingt aux nobles. S'il est assez riche, un noble peut franchir en une fois les cinq premiers degrés, cumul interdit au roturier. On accède à un grade supérieur en organisant une fête du mérite qui implique de grosses dépenses. L'importance de la fête et le prestige de l'organisateur sont fonction de l'hécatombe de porcs qui seront consommés par les habitants du village et les invités venant des autres agglomérations (Figure 17).

Le mégalithisme de Nias est l'un des plus spectaculaire et des plus diversifié. La plupart des pierres présentant souvent des sculptures sophistiquées se trouvent sur les places des villages, devant les maisons. Elles y témoignent du prestige de leurs occupants. Parallèlement à ces manifestations,

une statuaire anthropomorphe mégalithique censée abriter l'âme du mort est en relation avec le culte des ancêtres plus ou moins divinisés. Des représentations d'ancêtres en bois sont également nombreuses. Les diverses formes du mégalithisme, fort variées, expriment ici un pouvoir politique fondé à la fois sur une structure lignagère héréditaire intégrée dans une société stratifiée de façon rigide et des degrés de prestige acquis grâce aux richesses produites à chaque génération (Scarduelli 1990 ; Schröder 1917 ; Viaro 1984, 2002).

Batak

Chez les Batak de Sumatra, qui pratiquent également la riziculture, la société est ordonnée en trois strates : les nobles, les hommes du commun – qui peuvent améliorer leur position en gravissant une échelle de grades – et les esclaves, propriétés des nobles. La statuaire mégalithique semble liée plus directement au culte des ancêtres.

Toraja

À Sulawesi, les Toraja sont essentiellement des riziculteurs, soit en rizières pluviales soit en rizières sèches. L'organisation familiale repose sur l'existence de groupes

de filiation bilatéraux, chacun se rattachant à la fois à sa lignée maternelle et à sa lignée paternelle. La richesse est la base de la considération sociale et la société est divisée en couches sociales bien différenciées, à savoir une haute noblesse, une moyenne noblesse, des roturiers constituant la majorité de la population et des esclaves.

Le mégalithisme est essentiellement lié aux cérémonies funéraires. L'importance de la cérémonie dépend du statut du défunt. Les funérailles comportent un long cheminement. Après un séjour dans sa maison le corps est déposé dans le grenier à riz attendant, et l'on confectionne une effigie de bois à l'image du défunt que l'on habille. Cette dernière accompagnera le mort tout au long des cérémonies. Le corps est ensuite transporté sur la place sacrée de cérémonie où l'on trouve des menhirs plantés à l'occasion des funérailles. Le corps est sorti de son cercueil et exposé temporairement dans une maison prévue à cet effet. Les participants assistent alors à des combats de buffles, qui sont ensuite sacrifiés³ et dont la viande est partagée entre les invités, ainsi qu'à l'érection d'un nouveau menhir; puis le corps est acheminé dans sa dernière demeure, une cavité creusée dans une falaise devant laquelle on place, sur un balcon de bois, l'effigie du défunt.

Les pierres levées marquent ici l'emplacement des cérémonies funéraires alors que les sépultures se trouvent à l'écart, taillées dans des parois de rocher. Ces chambres funéraires peuvent abriter les corps de plusieurs membres d'une même famille (Jannel et Lontcho 1976; Nooy-Palm 2001).

Île de Pâques

Les territoires des divers lignages de l'île s'organisaient en longues bandes orientées perpendiculairement au rivage, une condition pour réunir les diverses ressources nécessaires à la survie, y compris les zones rocheuses où se trouvaient les carrières d'extraction des statues. Chaque territoire était en relation avec une plateforme supportant les fameuses effigies, dites *moai*.

Les cultures de taros, de patates douces, d'ignames et de cannes à sucre étaient établies dans des enclos de pierres sèches ou de profondes dépressions de terrain assurant une protection contre les vents marins. La pêche restait peu importante, car l'île ne possède pas de barrière de corail, condition impérative pour l'existence d'une faune abondante. La société, fortement stratifiée, comportait la famille du roi, des prêtres, des nobles, des castes de guerriers, et des captifs de guerre, serviteurs ou cultivateurs. On y ajoutera des groupes d'artisans, dont celle, bien attestée, des sculpteurs d'images qui formaient un groupe privilégié et respecté et avait notamment à charge la réalisation des grandes statues. Le roi de l'île de

Pâques était toujours issu du clan des *Honga* qui, d'après la légende, avait été le premier à débarquer sur l'île, et dont les descendants appartenaient de droit à la noblesse. Son autorité reposait sur la puissance divine qu'il avait héritée de ses ancêtres, mais le pouvoir politique était aux mains de chefs de guerre.

Les *ahu*, équivalents des *marae* tahitiens, présentent des plateformes portant les statues qui ont fait la renommée de l'île. Chaque lignage avait un *ahu*, lieu de culte et de sépulture édifié par le groupe familial et marquant le territoire occupé par ce dernier. Ces constructions étaient établies en bordure des plages, les statues tournant le dos à la mer. Les morts étaient inhumés directement dans le monument ou exposés sur des plateformes construites devant les *ahu*.

Ces effigies représentaient les ancêtres des lignages ou des personnages de haut rang et étaient érigées à la gloire de ces derniers. À certaines d'entre elles étaient associés les noms de chefs ou de prêtres fameux, dont les esprits avaient rang de divinités tutélaires des clans. Lorsqu'un lignage disparaissait à la suite de guerres ou d'épidémies, le monument était abandonné et ses pierres réutilisées dans d'autres sanctuaires. Le mégalithisme signe ici la présence d'une organisation lignagère forte avec transmission héréditaire du pouvoir politique associé à un culte des ancêtres⁴. Le *ahu* est à la fois une sépulture collective pour les membres du lignage, l'expression des cultes rendus aux ancêtres et un point d'ancrage pour le territoire du lignage. La chefferie principale, dont le pouvoir a pu s'étendre à l'ensemble de l'île, est capable de mobiliser une main d'œuvre considérable pour la confection et le transport des statues (Heyerdahl et Ferdon 1961; Métraux 2006; Orliac et Orliac 1988).

À la fin du XVII^e siècle, un changement radical intervient avec la consolidation du culte de Maké Maké. Les statues sont soigneusement abattues et servent alors, sur place, de couverture pour de nouveaux caveaux funéraires regroupant des inhumations secondaires alors que l'on continue à sculpter des effigies dans les parois de tuf du volcan sans projet de les extraire (Cauwe 2011, 2014).

Tahiti

L'économie polynésienne est, comme en Mélanésie, dominée par l'horticulture du taro, de l'igname et de la patate douce. La culture du taro peut impliquer l'existence de réseaux limités d'irrigation dépendant des autorités villageoises locales.

À Tahiti, la société comprend plusieurs strates aristocratiques hiérarchisées, impliquées dans le contrôle politique des divers échelons administratifs, et une strate inférieure regroupant les hommes ordinaires et les esclaves. Les partitions de cette société, mal connue dans

³ Il est difficile de savoir s'il s'agit d'une simple démonstration de richesse, ce qui n'est guère contestable, ou, en plus, d'un réel sacrifice. Une part de la viande est bien dédiée aux ancêtres, mais de là à parler de réel sacrifice ?

⁴ Une question se pose ici : l'île de Pâques ne présente-t-elle pas une organisation lignagère dans le sens donné à ce terme par l'anthropologie africaniste ?

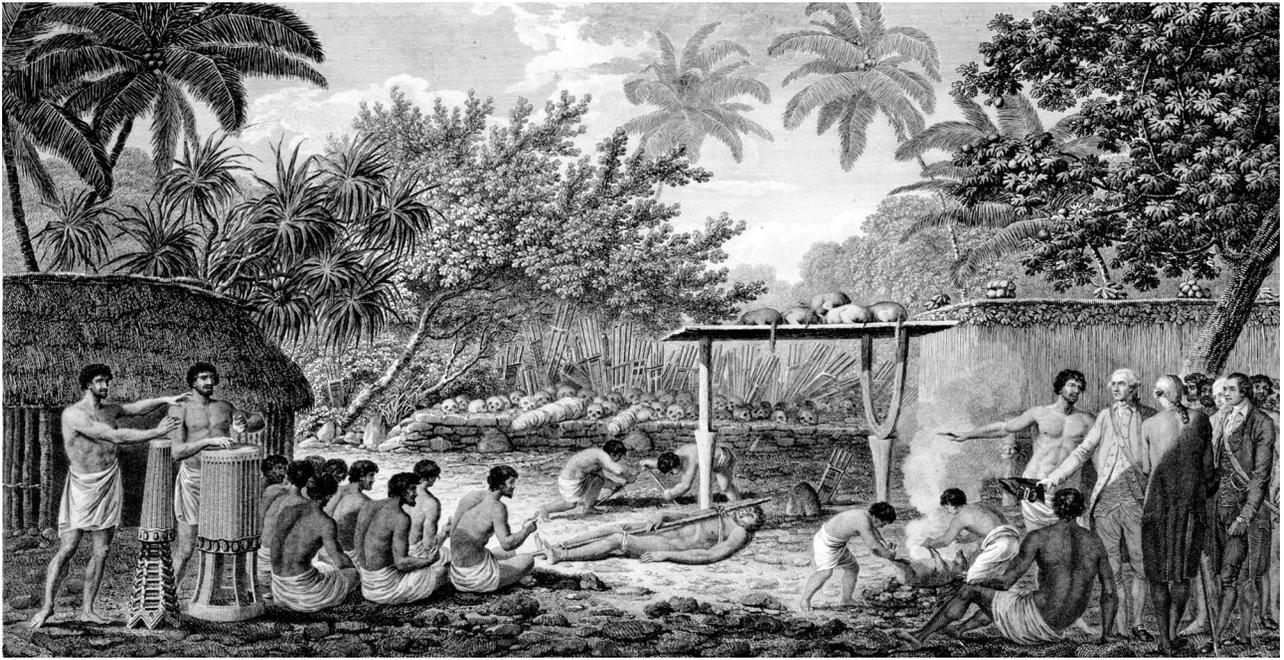


FIGURE 18. JAMES COOK (À DROITE) ASSISTE LE 2 SEPTEMBRE 1777, LORS DE SON TROISIÈME VOYAGE À TAHITI, À OTAHEITE, À UNE CÉRÉMONIE IMPLIQUANT LA MISE À MORT D'UN HOMME DE BASSE CONDITION.

L'ESTRADE PROTÉGÉE PAR UN RIDEAU, À DROITE DE L'IMAGE, EN ARRIÈRE DE LA TABLE À OFFRANDES, EST UN TUPAPA'U. EN ARRIÈRE-PLAN LE MARAE AVEC SES DÉPÔTS DE CRÂNE ET POTEAUX DE BOIS SCULPTÉS. DEUX INDIVIDUS CREUSENT LA FOSSE OÙ SERA ENTERRÉE LA VICTIME. GRAVURE D'AUTEUR INCONNU DANS L'ÉDITION DE 1815 DES VOYAGES DE COOK.

sa forme traditionnelle, sont diversement nommées par les observateurs. Tous s'accordent néanmoins pour reconnaître quatre niveaux hiérarchiques principaux : les chefs et la haute aristocratie, les petits chefs possédant la jouissance des terres inaliénables appartenant aux différents lignages (dont les produits étaient en partie réquisitionnés par la haute aristocratie), les gens du peuple possédant leurs propres terres, enfin les serviteurs et les esclaves.

Le mégalithisme se manifeste essentiellement dans des enceintes rectangulaires sacrées, les *marae*, qui comprennent à l'une des extrémités une plateforme surélevée pouvant recevoir des statues anthropomorphes ou des pierres dressées. Ces lieux servent à la fois de sépultures pour les chefs et de lieux d'offrandes, où l'on pouvait pratiquer des sacrifices humains. Ils sont des signes du prestige et de l'influence politique d'un individu ou d'une dynastie. Des tombes pouvaient se rencontrer à l'intérieur de l'enceinte ou à proximité immédiate. Les corps des défunts sont d'abord exposés à l'air libre sur une plateforme de bois entourée d'une palissade, parfois surmontée d'un toit, puis les os sont lavés et inhumés dans le *marae*. Les individus mis à mort sont essentiellement des individus réduits en esclavage pour ne pas avoir pu rembourser leurs dettes. Distincts de la pratique des morts d'accompagnement, ces sacrifices humains « aux dieux » ont lieu avant et après la mort de certains chefs, mais également à l'occasion d'une entrée en guerre. Les individus mis à mort sont également enterrés à proximité des *marae*, puis leurs crânes déterrés pour être exposés sur la plateforme (Bougainville 1958 ; Cook 1980 ; Maric et Marchesi 2015 ; Oliver 1974).

James Cook, en vrai ethnologue, donne une description d'une cérémonie à laquelle il a assisté le 2 septembre 1777 (Figure 18⁵), lors de son troisième voyage, cérémonie où s'est déroulé un sacrifice humain, un témoignage essentiel :

« L'infortunée victime qu'ils sacrifièrent à leur divinité dans cette occasion me parut être un homme d'âge moyen : on m'apprit qu'il était *taotao*, c'est-à-dire qu'il appartenait à la plus basse classe de la société. Je cherchais à savoir si quelque crime le désignait pour mériter cette mort, mais il n'avait rien à alléguer contre lui. Il est certain cependant qu'en général ils choisissent pour leurs sacrifices un homme qui mérite une punition, ou un individu appartenant à la lie du peuple, qui vagabonde d'île en île, sans avoir de demeure attitrée ni de gagne-pain honnête, comme on en rencontre que trop sur ces terres [...].

Il y a un endroit particulièrement remarquable, c'est un tas de pierres situé à un bout du grand *ouatta* devant lequel le sacrifice a été fait à côté d'une sorte de plateforme, et sur lequel sont déposés les crânes des victimes humaines que l'on va chercher sous terre plusieurs mois après les avoir enterrés. On place juste au-dessus des crânes un grand nombre de ces pièces de bois sacrées et c'est aussi là que l'on met pendant la cérémonie le *maro*, et l'autre ballot (que j'appelle l'arche) et qui est censé contenir le dieu *Ouro* ; ce qui indique sa similitude avec l'autel des autres peuples [...].

⁵ Gravure reproduite en ligne : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:James_Cook,_English_navigator_witnessing_human_sacrifice_in_Taihiiti_\(Otaheite\)_c._1773.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:James_Cook,_English_navigator_witnessing_human_sacrifice_in_Taihiiti_(Otaheite)_c._1773.jpg) (janvier 2016).

Et bien qu'on ait lieu de croire qu'à Tahiti on ne sacrifie qu'une seule personne, il est probable que ces occasions se répètent assez souvent pour causer une effrayante perte de vies humaines, car j'ai compté quarante-neuf crânes devant le *marai* [marae], au moment où l'on ajoutait encore un à ce nombre. Comme ces crânes n'avaient encore guère subi les atteintes des intempéries, on peut en conclure que le laps de temps n'était pas long pendant lequel le sang d'un si grand nombre d'infortunés victimes avait été versé sur cet autel [...].

Quant aux victimes humaines, on empêchait de s'en nourrir, puisqu'on les enterrait. Mais à tout cela ils répondaient que le dieu venait pendant la nuit, restait d'ailleurs invisible, et ne se nourrissait que de l'âme ou partie immatérielle des êtres humains, qui, suivant leur doctrine, erre sur le lieu du sacrifice jusqu'à ce que la putréfaction du corps soit complète. » (Cook 1980 : vol. 2, 63-66).

On soulignera ici l'ébauche d'un raisonnement taphonomique qui présente néanmoins une faille puisque l'aspect peu altéré des crânes déposés à l'air libre peut provenir d'un épisode unique d'extraction des squelettes d'individus inhumés à des périodes différentes et non d'exhumations successives.

L'interprétation du dossier de Cook comprend en fait deux volets.

1. Le texte lui-même est parfaitement explicite ; il ne parle pas de funérailles, il parle de sacrifices à la divinité dans le cadre d'une opération guerrière imminente.
2. La gravure accompagnant le texte pourrait par contre laisser penser à une cérémonie funéraire. L'édifice figuré à droite de la table à offrandes est un *tupapa'u*, c'est-à-dire une construction où l'on fait sécher le corps d'un chef avant de l'enterrer dans le *marae* (le texte de Cook est explicite sur le fait que les *marae* sont également des lieux de sépultures pour les chefs), ou ailleurs. Nous pensons l'interprétation de cette construction justifiée, même si plusieurs autres gravures présentent les *tupapa'u* avec des toits inclinés couverts de feuilles de pandanus car la gravure figure également une table à offrande distincte et il faut noter le drap qui cache le corps. Les gravures figurent en effet toujours des tables à offrandes où ces dernières sont visibles.

Le mot *tupapa'u* vient du mot *Fare tupapa'u* qui est une petite maisonnette édifiée à côté du *marae* pour accueillir le corps d'un *Ari'i* (noble de la caste supérieure) décédé qui est enduit de produits momifiants pour le conserver en attendant l'inhumation définitive dans le *marae* ou dans une grotte. La gravure pourrait donc bien présenter, caché par un drap, un corps en train de se dessécher avant d'être enterré, mais comme le processus de momification se déroule sur le temps long, rien ne garantit l'intégration

fonctionnelle de cet édifice dans la scène représentée. De plus rien ne dit que le *tupapa'u* était monté et démonté seulement à la mort de quelqu'un et qu'il n'était pas toujours présent près du *marae*. La représentation conjointe de l'édifice funéraire et du sacrifice est donc très probablement fortuite, conclusion renforcée par l'absence de témoignages liant, de par le monde, funérailles et sacrifices humains.

Il y a donc bien des sacrifices humains à des divinités à Tahiti, dont les dépouilles vont coexister avec les ossements des chefs dans le même monument ; cela ne manque pas d'intérêt !

Les *marae* sont donc l'expression d'une société « lignagère » hiérarchisée. Chacun d'eux accueille les individus les plus importants du lignage et certains individus de basses conditions, sacrifiés, dont les restes seront à terme exposés au grand air.

Des démocraties primitives dans la corne de l'Afrique ?

Arussi et Konso

En Éthiopie, les Arsi et les Konso forment deux sociétés de langue couchitique appartenant au groupe Galla-Oromo. Les cultures des zones les plus humides comprennent l'ensete, un arbre ressemblant à un bananier, dont on mange le cœur, et le tef, une céréale aux grains minuscules propre à l'Éthiopie. En pays Konso, plus aride et plus accidenté, les cultures en terrasses, qui utilisent l'araire, comportent essentiellement du mil, du sorgho et du maïs.

La société est structurée selon deux systèmes superposés. Le premier regroupe des clans de filiation patrilinéaire, le second comprend un système extrêmement complexe de générations et de classes d'âge. Ce dernier système, qui se retrouve sous des formes proches chez les populations nilotiques de la vallée de l'Omo, dans le sud de l'Éthiopie, est appelé *gada*. Dans cette organisation chaque individu appartient à une génération selon la date de sa naissance, les générations se renouvelant au fil du temps, par exemple selon un cycle de 5x8 ans. Au cours de sa vie, il parcourt une échelle de classes d'âge comprenant un certain nombre de degrés. Il y a donc autant de systèmes de classes d'âge que de générations nommées dans le cycle (ici cinq). Le classement *gada* transcende le système lignager et offre une grille très complexe de hiérarchies d'autorité s'opposant aux tendances sécessionnistes des lignages. En tant que système régulateur de la vie sociale, il limite en outre les aspirations personnelles excessives et renforce la solidarité entre les individus. Des conseils réunissant les aînés des divers lignages ont également un pouvoir administratif important.

Nous avons retenu pour ce type de société le terme de « démocratie primitive », une attribution fondée sur trois faits :

1. la fonction uniquement religieuse et non politique du chef (aujourd'hui appelé à tort « roi »),

2. la présence de conseils d'anciens décidant de la guerre et de la paix (de la réfection des fortifications des villages et de bien d'autres affaires courantes),
3. le caractère individuel des opérations guerrières menées par les plus jeunes.

Nous restons ouvert à toute discussion remettant en cause cette interprétation.

En Pays Arsi, certaines sépultures sont composées d'un petit cairn entouré de quatre à six grandes stèles dressées décorées de motifs géométriques. Sur le plan social, les conditions nécessaires pour avoir droit à une sépulture avec stèles sont au nombre de trois. La première dépend de la valeur guerrière de l'individu. La tombe à stèles reste réservée au « tueur » et au « héros » qui doit avoir au moins abattu un ennemi et tué à la chasse trois types de bêtes sauvages : un lion, un léopard et un éléphant. La seconde est fixée par le système de classes d'initiation *gada*⁶. Le grade de « tueur » y constitue une étape indispensable pour parvenir à la pleine virilité. La troisième condition est en relation avec le nombre d'enfants. Ne pas avoir de descendance est également une raison qui prive le mort d'une tombe à stèles. Seule la double condition de géniteur et de « tueur », qui confère à l'Arsi son droit d'homme accompli, donne accès à la construction d'un ensemble tombal complet qui comportera plus ou moins de stèles selon le nombre d'enfants. Enfin, un homme qui a parcouru tous les stades initiatiques, et que le grand âge oblige à sortir du système, perd le droit d'obtenir une tombe à stèles, qu'il ait été autrefois un « tueur » ou non. Son corps, comme celui des enfants n'ayant pas encore été initiés, sera enterré dans la cour de la maison.

Chez les Konso, la société, ici aussi organisée en lignages et système de classes d'âges, comprend une caste séparée d'artisans. On observe deux types de constructions mégalithiques. Les premières sont composées de pierres dressées sur une des places des villages fortifiés ; elles marquent certaines cérémonies de passage d'une classe d'âge à une autre. Les secondes se rencontrent à l'orée des villages, sur les places publiques ou en campagne. Il s'agit de tombes dédiées à de grands guerriers. Ces monuments sont composés d'une plateforme associée à des dalles dressées. Sur le sommet de la plateforme sont plantées des statues de bois représentant le guerrier, reconnaissable à sa haute stature et à son sexe proéminent. Ce dernier est entouré de ses femmes et d'autres individus non sexués représentant les ennemis tués.

Le mégalithisme signe ici une société assez différente de celles que nous avons examinées jusqu'alors. Le pouvoir politique lignager est en effet limité par l'institution *gada* offrant un ordre hiérarchique que tout individu parcourt automatiquement selon les échéances du système, et qui ne dépend pas des richesses produites. On observe par contre un pouvoir guerrier « personnalisé », qui se révèle à travers des tombes individuelles signalées par des pierres levées,

expressions du courage exceptionnel de certains guerriers. Le fait que le nombre de pierres puisse également dépendre du nombre d'enfants du défunt marque néanmoins l'influence d'une idéologie lignagère (Gerster 1972 ; Jensen 1936 ; Joussaume 2013 ; Joussaume et Cros à paraître ; voir également les différentes contributions sur l'Éthiopie dans ce volume).

Les sociétés royales

Certaines sociétés mégalithiques peuvent enfin se rattacher à des sociétés royales.

Madagascar

Les Merina et les Betsileo, de langue austronésienne, occupent les hautes terres du centre de Madagascar. L'économie traditionnelle est dominée par la culture du riz

La structure sociale des Merina connaissait une forte hiérarchisation, allant du roi (*mpanjaka*) au sommet jusqu'aux « esclaves » (*andevo*, litt. « personnel de maison ») au bas de l'échelle sociale, en passant par les différentes catégories de nobles (*andriana*) et les gens du commun (*hova*). Les mariages étaient en principe endogamiques, les unions devant s'effectuer uniquement à l'intérieur de chaque grande caste : les *andriana* avec les *andriana*, en suivant certaines règles précises, les *hova* entre eux, etc.

Une hiérarchisation comparable existe chez les Betsileo avec les nobles de lignée royale, des esclaves considérés comme des hommes libres au service de la noblesse, les simples sujets et les esclaves.

Pour les funérailles, les Merina et les Betsileo ont en commun la pratique du *famadihana* ou réinhumation périodique des restes mortuaires dans des caveaux mégalithiques collectifs. Les dépôts de caveaux funéraires pouvaient comporter à la fois des corps entiers couchés sur le dos, des corps réduits dont les os sont mélangés pour les corps transférés d'un ancien caveau et des os présentant des traces de dépeçage pour des corps rapatriés d'individus décédés au loin. Des menhirs situés près des tombeaux pouvaient signaler des individus décédés au loin dont les corps n'ont pas été rapatriés (Decary 1962 ; Joussaume et Raharijaona 1985).

En Pays Mahafaly, dans le sud-ouest de l'île, les tombeaux des chefs et des rois de cette société de pasteurs sont constitués de cairns recouvrant un caveau funéraire de pierres ornées de bucranes tués lors des funérailles, signalant la richesse du défunt, et d'*aloalo*, mâts de bois sculptés surmontés de figures humaines ou de bovidés. Des menhirs peuvent s'intégrer dans ces constructions. Les funérailles jouent le rôle de renforcement des alliances entre les lignages par un système de prestations et contreprestations : les invités offrent le jour des funérailles des têtes de bétail, induisant une obligation de réciprocité, le jour où les offreurs devront eux aussi honorer leurs morts

⁶ La distinction entre les deux contextes d'attribution demande à être éclaircie.

(Bouffroy 1988). Nous sommes ici dans un cas analogue au potlatch. Le sacrifice des bœufs est l'expression de la richesse. L'obligation de rendre est seulement morale ; il n'y a pas obligation de rendre, il n'y a donc pas de dette. Cette situation nous semble donc différente de celle décrite par Marguerite Dupire pour les Sereer où il y a réellement des dettes à honorer.

Le Japon de la période kofun

La période kofun marque l'émergence de l'État japonais. C'est au milieu du III^e siècle de notre ère qu'une vague d'invasions mongols venus de Corée s'installe au Japon, et forme rapidement l'aristocratie de laquelle sortira, au bout de quelques générations, la famille impériale qui règne encore de nos jours sur l'ensemble du pays. L'empereur, plus que chef temporel, a un pouvoir très restreint sur les chefs de clans. Il n'existe aucune ville et les hommes vivent dans des cabanes au toit de chaume groupées en villages. À la mort de l'empereur, le village impérial doit être déplacé pour éviter la souillure rituelle.

L'empereur ainsi que certains personnages de haut rang étaient déposés dans des sarcophages de bois ou de pierre, voire à même le sol, dans une chambre mégalithique proche des dolmens à couloir européens, à laquelle on accédait par un couloir à travers un tumulus. Cette coutume perd de sa force au moment où un décret de l'empereur Kotoku, en 646, relatif aux tumulus et à leurs chambres, fixe leurs dimensions pour les différents rangs de la hiérarchie, décide que les chambres seront construites en petites pierres (et non plus en grosses dalles ou blocs) et des objets précieux ne seront plus déposés auprès du mort en son honneur. L'introduction de l'incinération à la fin du VII^e siècle marque la fin ou presque de cette coutume funéraire (Gowland 1897; Joussaume 1985 : 350-351). Ces constructions, comme les textes disponibles, permettent de reconstituer un État embryonnaire, en cours de consolidation, avec une instabilité et des rivalités entre princes, instabilité qui explique le déploiement de fastes funéraires dont témoignent, entre autres, les constructions mégalithiques.

Un portrait-robot possible

Les quelques exemples développés ici permettent de dresser un premier portrait-robot d'une société mégalithique. Les schémas présentent une vue synthétique des résultats obtenus en distinguant trois niveaux : une caractérisation globale de la société, une liste des statuts sociaux présentant une terminologie simplifiée qui permet de comparer les exemples, enfin un résumé des manifestations du mégalithisme.

Sur le plan économique, les sociétés étudiées par les voyageurs et les ethnologues pratiquent, soit une horticulture tropicale produisant des tubercules qui ne peuvent être longuement stockés (taro, igname, patate douce), soit une agriculture directement génératrice de surplus (riz, mil, éventuellement blé). La capitalisation des

porcs offre néanmoins une voie alternative possible dans les sociétés qui ne peuvent accumuler de surplus végétaux. En Afrique, la capitalisation du bétail caprin et surtout bovin renforce les possibilités d'accumulation de richesses des populations pratiquant l'agriculture céréalière (mil, sorgho et maïs).

Les techniques d'exploitation des sols restent extrêmement variées : agriculture à la houe ou à l'araire, présence ou absence d'irrigation, etc. Lorsqu'elle est présente, l'irrigation reste limitée à des systèmes de gestion localisés qui n'impliquent pas un contrôle centralisé à large échelle, mais peuvent par contre nécessiter l'engagement de travaux de terrassement importants, comme c'est le cas pour l'établissement de rizières en pays accidenté.

Deux caractéristiques singularisent pourtant ces systèmes économiques. La première est la quasi-absence de propriété privée des terres au sens strict du terme comprenant à la fois droit d'usage, droit sur les fruits, et droit d'aliénation par la vente. Les parcelles cultivables disponibles au sein du territoire sont attribuées à l'agriculteur par la communauté villageoise. Cette terre, qui ne peut être reprise, permet à sa famille de vivre et sera transmise à ses descendants. Elle n'est par contre pas aliénable et retournera sous la juridiction de la communauté à la disparition de la famille. La seconde, déjà mentionnée, est la capacité de stockage des produits d'origine végétale obtenus en suffisance, capacité relayée ou non par l'élevage. Cette situation permet de constituer des surplus utilisables dans diverses stratégies sociales ; elle est génératrice de richesses. Les richesses peuvent servir au renforcement du pouvoir politique de certains individus.

La même diversité se retrouve au niveau du développement des techniques. Les Polynésiens ne connaissent ni la céramique (qu'ils ont perdue au cours de leurs migrations vers l'est) ni les métaux. Les populations d'Asie du Sud-Est sont renommées pour la haute technicité de leur artisanat, travail des métaux et textiles notamment. Dans de nombreux cas, des productions artisanales deviennent l'apanage de spécialistes parfois pleinement engagés dans ces activités, en raison du caractère de plus en plus complexe de certaines connaissances et pratiques techniques. C'est le cas notamment du travail du métal, des techniques de façonnage de la pierre, ou même de l'architecture (mégalithes) et du génie civil (rizières). Le caractère le plus remarquable concerne néanmoins l'usage exclusif de la force humaine dans la construction de monuments souvent spectaculaires, qui nécessite parfois une main-d'œuvre abondante. La traction animale, du reste limitée à l'Eurasie dans le cadre restreint du labour à l'araire et du transport léger, n'est en effet jamais utilisée dans la construction monumentale.

Si nous nous référons maintenant au classement d'Alain Testart (2005), nous rencontrons des mégalithes dans les sociétés à richesses ostentatoires et dans les sociétés semi-étatiques. Dans ce dernier cas, nous observons, soit des organisations lignagères présentant une hiérarchisation

plus ou moins importante soit des démocraties primitives. Enfin les cas malgaches et japonais peuvent être rapportés à des sociétés royales appartenant à des formations étatiques émergentes⁷.

Sur le plan social, le mégalithisme peut être compris comme une expression du renforcement de la compétition et l'un des signes des inégalités très importantes affectant la société. La plupart des populations rencontrées montrent une stratification sociale plus ou moins forte, même s'il n'existe pas de classes sociales au sens marxiste du terme. Cette stratification est minimale dans les sociétés de rangs. La compétition souvent exacerbée concerne ici essentiellement des individus. Elle devient plus importante dans les sociétés semi-étatiques lorsque ces dernières sont organisées en lignages. La tripartition nobles, gens du commun, esclaves peut s'y moduler de façons diverses avec l'adjonction possible d'une classe de guerriers ainsi que divers groupes de prêtres ou d'artisans spécialisés. Cette stratification rigide peut en outre se combiner avec des hiérarchies de grades, comme c'est souvent le cas en Indonésie. L'esclavage interne pour dettes, ou l'esclavage d'origine externe, reste une pratique courante dans bon nombre de ces sociétés à caractère guerrier. Certaines institutions limitent parfois le pouvoir lignager. C'est le cas de certains conseils dans lesquels les représentants des divers lignages discutent sur un plan d'égalité, ou de certains systèmes de classes d'âge assurant une répartition transversale des individus. Ces systèmes semblent alors favoriser une idéologie guerrière individualiste au détriment des organisations de défense et d'attaque communautaires.

Dans ce contexte, quelles significations attribuer aux diverses manifestations du mégalithisme? Ce trait de civilisation s'inscrit clairement dans des stratégies de compétition pour l'acquisition, l'affichage et le maintien d'un certain pouvoir politique. Il est souvent lié sur le plan économique à diverses formes d'échanges compétitifs, dans lesquels la circulation des biens sert essentiellement des stratégies de recherche du pouvoir, et indissociable de la notion de prestige⁸.

Un premier ensemble regroupe des pierres levées brutes, parfois grossièrement façonnées en représentations anthropomorphes, ou encore phalloïdes, isolées ou réunies dans des ensembles de dimensions variables. Deux significations dominent. La première, quasi ubiquiste, concerne des représentations d'ancêtres plus ou moins divinisés, la seconde, plus spécifique, est associée à des

rituels de prise de grades où les pierres commémorent les cérémonies liées à cette pratique sociale. Dans ce cas, les menhirs peuvent s'organiser en cercle délimitant ainsi des aires de danses. Les deux significations peuvent se superposer, une pierre érigée à l'occasion d'une prise de grade devenant la demeure de l'esprit d'un ancêtre. Des figures d'ancêtres en bois peuvent coexister avec ces représentations de pierre.

Sont associés à la notion de mégalithisme un certain nombre de sites culturels, enceintes ou plateformes, portant ou non des représentations d'ancêtres, notamment dans le monde polynésien. Ces monuments peuvent accueillir les sépultures de chefs importants, notamment sous forme de dépôts secondaires, le défunt ayant été exposé auparavant à l'air libre sur une plateforme. Ces constructions fonctionnent alors comme lieux de rassemblement et comme sépultures collectives réservées à une fraction privilégiée de la société. Les voyageurs anciens comme Cook signalent dans ce contexte – et ont observé de leurs yeux – des sacrifices humains dont le statut est distinct de celui des morts d'accompagnement, car ils ne sont pas associés à des rites funéraires. Les témoignages concordent néanmoins pour dire que les individus immolés « accompagnaient » parfois la mort des chefs.

On n'observe que peu d'exemples de sépultures collectives composées d'un espace accueillant tous les individus d'un groupe social particulier, comme c'est le cas en Europe préhistorique. Mentionnons le cas des Toraja, l'île de Pâque dans la seconde phase de son évolution et les sociétés royales de Madagascar. Le cas du Japon est particulier dans la mesure où les dolmens semblent n'accueillir que des individus isolés.

Enfin, le mégalithisme peut être associé à des sépultures individuelles. Nous en avons rencontré deux exemples assez différents. À Vanuatu, des sépultures individuelles de personnages importants sont signalées par des pierres levées, et ces inhumations peuvent comporter des morts d'accompagnement. Cette situation demanderait à être approfondie, car l'esclavage, qui fournit la plus grande partie des individus mis à mort, ne paraît pas développé dans ces sociétés de rangs. Dans ce contexte, la seule coutume permettant d'expliquer, partiellement, ce type de rituel est la mise à mort des épouses et des proches du défunt. Des sépultures individuelles marquées par des monolithes se rencontrent également dans les démocraties primitives. Le caractère spectaculaire de la tombe est ici en relation avec la valeur guerrière du défunt. Les quelques exemples retenus ne montrent pas de morts d'accompagnement, bien qu'une telle situation soit connue en préhistoire dans certaines cultures de la fin du Néolithique.

Ces monuments expriment donc à la fois le pouvoir des hommes et la mémoire des morts.

⁷ Le classement d'Alain Testart reste, de son avis même, très provisoire et doit être discuté en profondeur, mais il est pour l'instant le seul disponible, à part ce que nous avons proposé dans le cadre des sociétés africaines.

⁸ La question de la relation entre mégalithisme et pouvoir politique est aujourd'hui l'objet de débats. Bruno Boulestin (ce volume) adopte en effet une position exactement inverse à propos du mégalithisme qu'il qualifie de type I : en dehors des États, ce type de mégalithisme ne se rencontrerait que dans les sociétés où il y aurait peu ou pas de pouvoir politique. Cette question devra faire l'objet d'une enquête ethnographique approfondie, mais nécessite d'abord l'établissement de bons critères d'analyse des différentes formes de pouvoir.

Le cas du Sénégal

Nos fouilles dans le mégalithisme sénégalais ont été l'occasion d'approfondir notre réflexion à travers un exemple précis. Outre la fouille dans un site particulier nous avons associé à notre recherche une réflexion approfondie sur la nature des sociétés précoloniales et un bilan de nos connaissances sur le mégalithisme sénégalais et les récits portant sur rites funéraires précoloniaux.

Sociétés ouest-africaines précoloniales

Nous avons tenté de prolonger la démarche d'Alain Testart en utilisant une démarche classificatoire cladistique fondée sur la reconnaissance de caractères primitifs et de caractères dérivés (Gallay 2013a). Les classifications obtenues sont des « modèles », soit des régularités structurales insistant sur la dynamique de transformation des caractéristiques. En tant que régularités, les modèles obtenus peuvent déboucher soit sur une analyse anthropologique des mécanismes assurant la transformation des sociétés ou, à l'opposé, s'actualiser dans des scénarios historiques locaux relevant d'approches historiques ciblées (Gallay 2011c).

On a tenté d'appliquer cet outil à l'évolution des sociétés wolof du Sénégal, à partir du livre d'Abdulai-Bara Diop (1981), *La société wolof, tradition et changement : les systèmes d'inégalité et de domination*, qui fournit une information de première importance sur la nature des sociétés mégalithiques sénégalaises sur lesquelles nous travaillons. Les résultats obtenus ont été confrontés à ce que nous pouvons dire aujourd'hui des sociétés ouest-africaines précoloniales (Gallay 2011a). Cette comparaison de deux classifications effectuées à des échelles géographiques différentes permet de tester les mérites et les limites du type d'approche.

Trois grands ensembles se dessinent, que nous nommons ici *sociétés de prestige*, *sociétés proto-étatiques segmentaires* et *sociétés étatiques de classes*. L'embranchement des sociétés dites lignagères *sensu stricto* reste, selon les principes de la cladistique, un stade hypothétique qu'aucune source historique ne permet d'identifier concrètement (Figure 19).

Nous n'aborderons ici que les types de sociétés qui peuvent intervenir dans la compréhension du mégalithisme sénégalais, mais il convient de préciser que cette évolution structurale se place entièrement dans le cadre politique du développement des organisations lignagères. Ces dernières constituent en effet à la fois l'origine et l'ossature des développements constatés, même si d'autres formes de pouvoir se superposent au substrat lignager originel (ce que les triangles des schémas figurés indiquent clairement sur les figures 20 à 22).

Suites militaires

Les suites militaires résultent de l'apparition d'un pouvoir guerrier fédérateur. Le pouvoir politique lignager

se renforce avec l'apparition d'un pouvoir guerrier fédérateur affirmant la suprématie d'une famille. Les guerriers réunis constituent des sortes de milices issues des populations franches qui tirent parti eux-mêmes, de façon « démocratique », des captifs que procure la guerre. La force guerrière qu'il réunit à cette occasion sera le noyau ultérieur de l'État. L'intégration des populations vaincues s'opère par l'intermédiaire de l'esclavage et de la création de castes artisanales. Les esclaves peuvent être vendus sur des marchés internationaux qui s'ajoutent aux marchés régionaux dans le cadre de la traite arabe puis européenne. Les guerres lignagères de razzias sont des guerres réglées, courtes et peu destructrices, qui permettent d'acquiescer par la violence ce que l'échange permet d'obtenir en période de paix, soit la sécurité, des femmes et des biens, mais aussi ce que la paix ne peut fournir, soit des terres, l'anéantissement de groupes entiers qui seront réduits en esclavage ou incorporés dans des castes artisanales inférieures. La classe franche dans son ensemble tire profit des captifs que procure la guerre contrairement à ce qu'on observe dans les États guerriers (Figure 20).

Despotisme guerrier

Le despotisme guerrier résulte de l'apparition d'une classe sociale aristocratique libérée des tâches de production. Les despotismes guerriers ou, selon Olivier de Sardan (1982), les chefferies classiques, présentent une caractéristique supplémentaire par rapport aux protochefferies : l'existence d'une classe sociale libérée de la production, spécialisée dans la guerre et l'exercice du pouvoir. Il existe par conséquent deux secteurs économiques, l'un aristocratique et guerrier, l'autre domestique. Ces derniers n'entretiennent entre eux que des rapports d'extorsion inorganiques et occasionnels. La distribution des esclaves entre aristocrates et paysans ne reflète donc pas seulement la différence de conditions entre l'aristocratie et les classes franches, elle définit surtout deux secteurs économiques distincts, l'un esclavagiste, l'autre domestique (Meillassoux 1986). L'utilisation et l'exploitation des captifs permettent à l'aristocratie de se dispenser de tout travail aux champs et de se consacrer entièrement aux tâches sociales et guerrières. La remise préalable du butin au roi et aux chefs fait apparaître sa distribution ultérieure comme un acte de seule générosité. À ce niveau, la structure sociale s'oppose à la formation d'un État du fait des rivalités entre chefferies alors que l'État requiert l'unité de la classe dirigeante.

Le système des castes est présent en zone sahélienne bien que certaines tâches artisanales puissent être confiées à des esclaves (Figure 21).

États marchands

Peu avant l'emprise coloniale, des États marchands se développent en zone sahélienne dans la logique de stratégies d'accumulation et de profits individuels avec le renforcement d'une caste indépendante de marchands, parfois concurrente des pouvoirs administratif et guerrier.

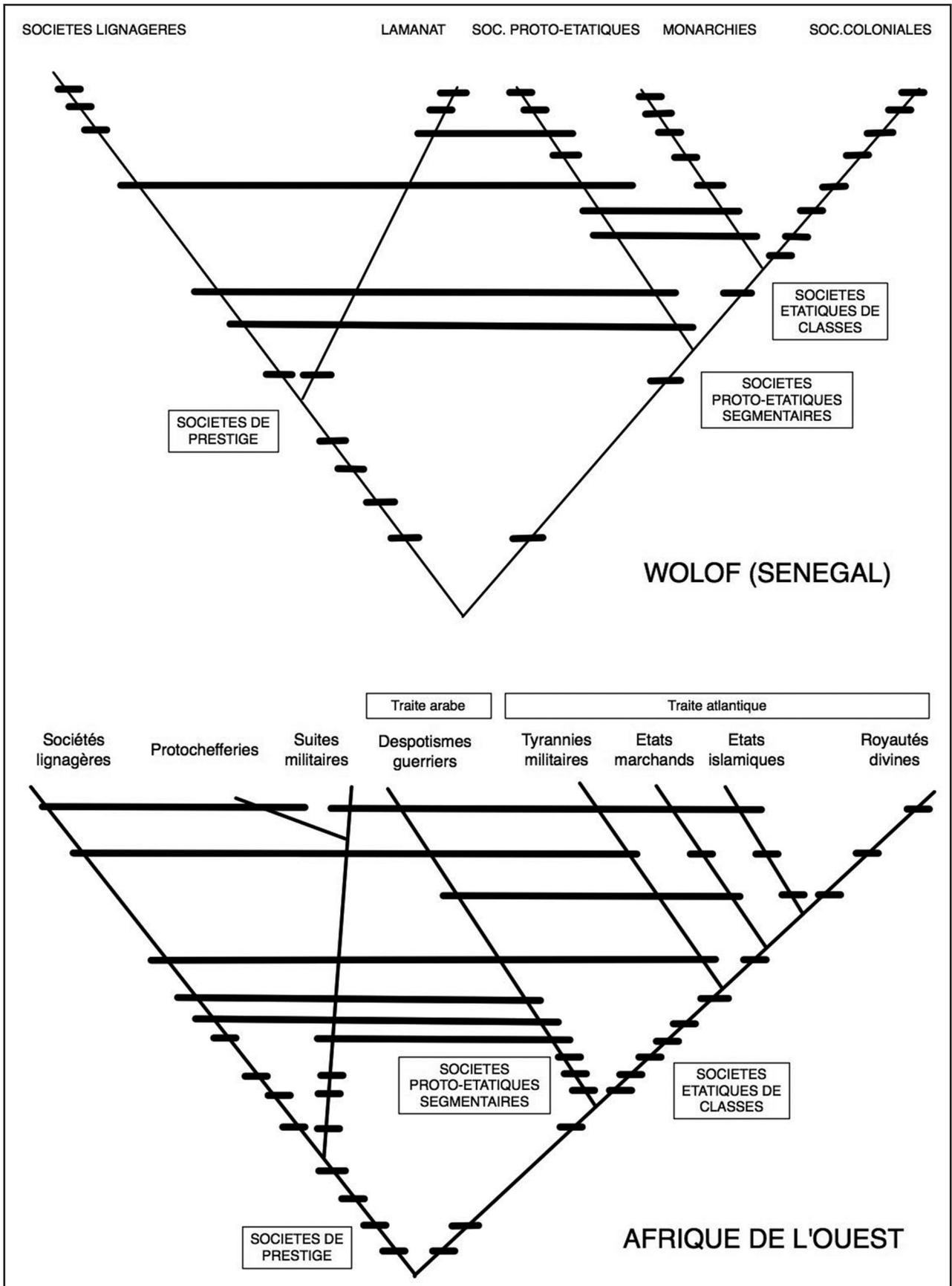


FIGURE 19. COMPARAISON DES ARBRES DE DÉVELOPPEMENT DES SOCIÉTÉS WOLOF ET DES SOCIÉTÉS OUEST-AFRICAINES PRÉCOLONIALES.

LES TRAITS HORIZONTAUX ENGLOBBANT PLUSIEURS EMBRANCHEMENTS REPRÉSENTENT LES GRADES. D'APRÈS GALLAY 2013A.

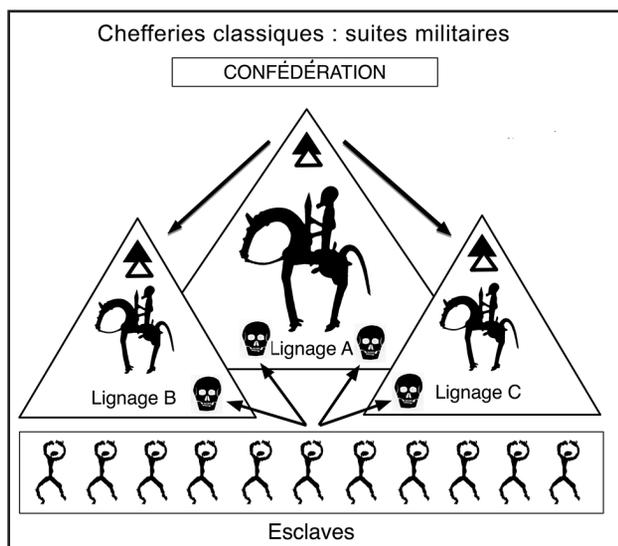


FIGURE 20. CHEFFERIE CLASSIQUE DE TYPE SUITE MILITAIRE. LE LEADER D'UN LIGNAGE FÉDÈRE DIVERS LIGNAGES SUR LE PLAN MILITAIRE. DES ESCLAVES PEUVENT ÊTRE MIS À MORT LORS DES FUNÉRAILLES (CRÂNES). TRIANGLES SIMPLIS BLANCS : LIGNAGES CASTÉS « ATTACHÉS ». CRÂNES : MORTS D'ACCOMPAGNEMENT. D'APRÈS GALLAY 2011A.

Le système de production esclavagiste se renforce avec le développement des guerres esclavagistes visant les populations restées animistes et l'idéologie des guerres saintes (*djihad*). Le volume du trafic des esclaves soumis à la demande maghrébine et européenne augmente et atteint un pic. Il tend ensuite à s'effondrer laissant sur place une pléthore d'esclaves qui ne peuvent plus être écoulés vers l'extérieur et seront utilisés sur place créant une croissance économique importante aux environs des centres urbains (Aubin 1982). La traite européenne est en effet progressivement interdite à partir de 1807; elle persistera néanmoins jusque vers 1870. Ce phénomène crée aux environs des villes les plus importantes des conditions favorables, mais sans lendemain, pour l'apparition d'un véritable servage. L'esclavage interne tend par contre à disparaître sous l'influence de l'Islam (Figure 22).

Évolution du mégalithisme sénégalais

Il est possible d'intégrer l'évolution du phénomène mégalithique dans l'histoire des Malinké du royaume du Gabou, au sud de la Gambie, et celles des royaumes sereer du Sine et du Saloum. Ce schéma se compose de trois dynamiques : 1. une évolution interne du système, 2. une rupture tardive provoquée par un événement extérieur contemporain de l'apparition des tumulus à pierre frontale. La population responsable de ces sépultures n'est pas identifiable. Tout au plus peut-on écarter son appartenance au groupe mandé dont la présence dans la région, bien qu'en partie contemporaine, remonte à une époque tardive (Gallay 2010, 2011a, à paraître) (Figure 23).

1. Évolution interne du phénomène mégalithique : le phénomène mégalithique, à l'exception des tumulus à pierre frontale, forme un ensemble homogène animé

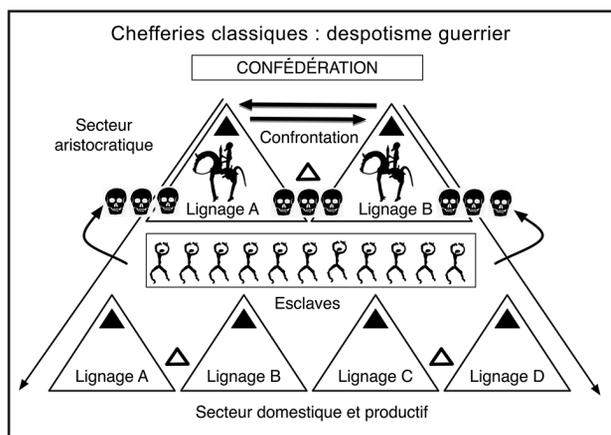


FIGURE 21. CHEFFERIE CLASSIQUE DE TYPE DESPOTISME GUERRIER. UNE ARISTOCRATIE GUERRIÈRE SE SUPERPOSE AUX LIGNAGES NOBLES. TRIANGLES SIMPLIS BLANCS : LIGNAGES CASTÉS « ATTACHÉS ». D'APRÈS GALLAY 2011A.

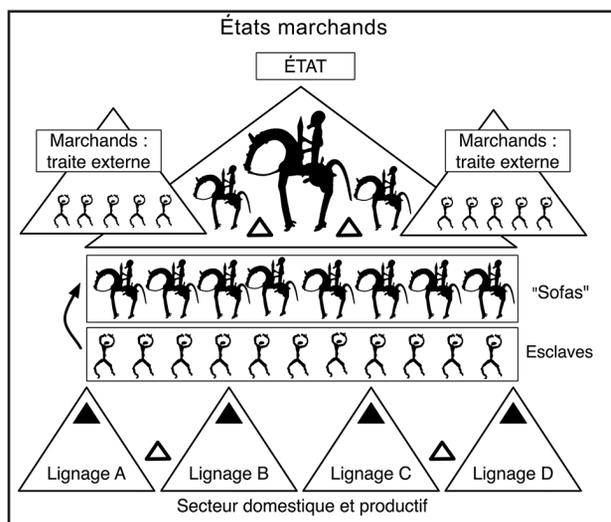


FIGURE 22. ÉTAT MARCHAND. DES LIGNAGES MARCHANDS SPÉCIALISÉS DANS LA TRAITE DES ESCLAVES SE JUXTAPOSENT AU POUVOIR ARISTOCRATIQUE. SOFAS : GUERRIERS D'ORIGINE SOUVENT SERVILE. TRIANGLES SIMPLIS BLANCS : LIGNAGES CASTÉS « ATTACHÉS ». D'APRÈS GALLAY 2011A.

d'une dynamique historique propre, dont la caractéristique principale est une augmentation régulière du nombre des individus tués au moment du décès des chefs de lignage, ceci au cours d'une période allant des derniers siècles avant notre ère au XV^e siècle. Une interprétation sociale et politique du phénomène est possible. Nous voyons en effet dans cette évolution le passage d'une société de type suite militaire au despotisme guerrier. Le développement des sépultures avec cercles de monolithes révélerait donc un accroissement de la compétition entre chefs de guerre qui aurait conduit progressivement à l'anarchie.

2. Rupture tardive : la rupture tardive marquée par l'apparition des tumulus à pierre frontale est mise en relation avec l'implantation des chefferies d'origine

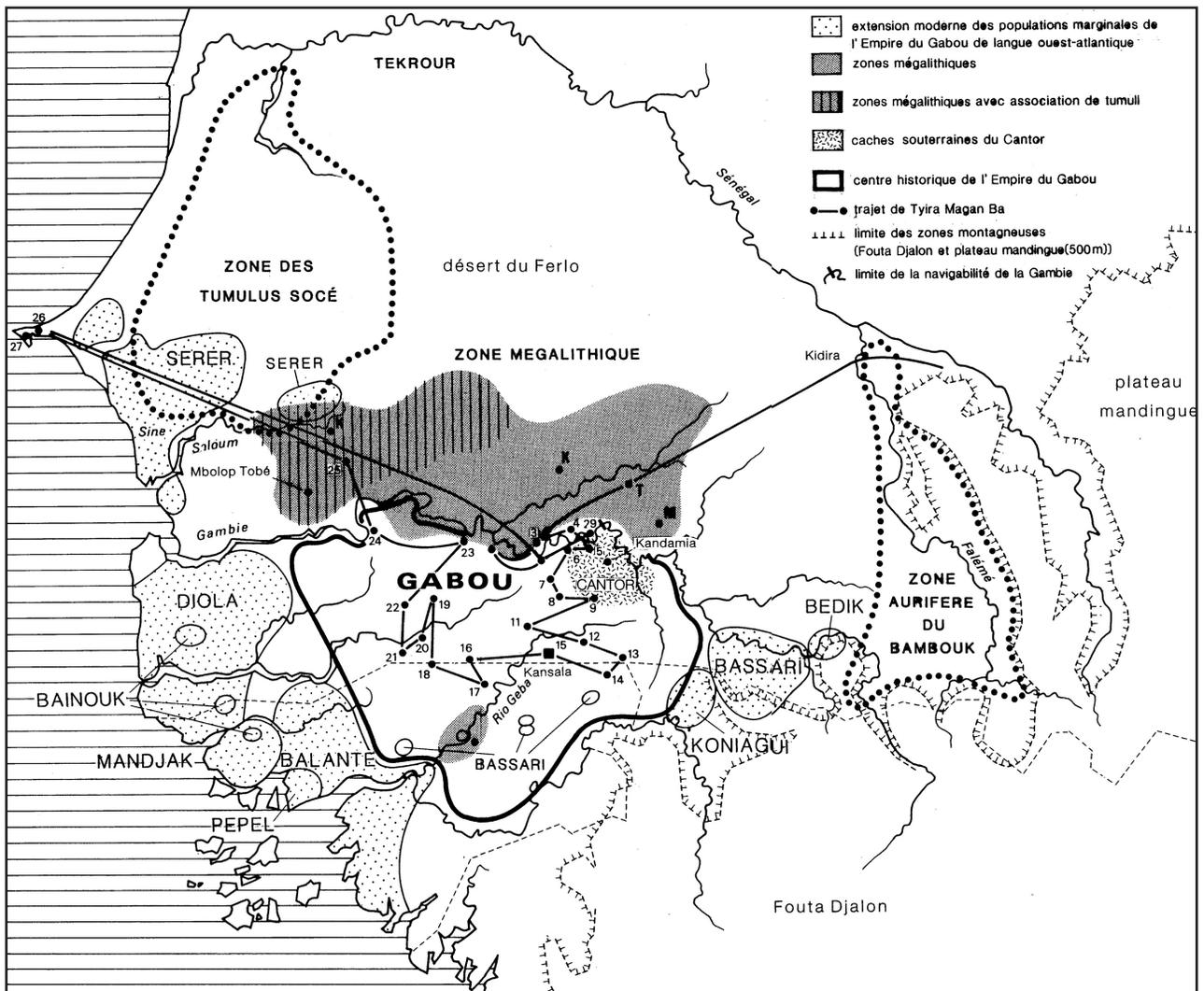


FIGURE 23. LOCALISATION DE L'EMPIRE DU GABOU AU SUD DE L'AIRE MÉGALITHIQUE ET TRAJET SUIVI LORS DE L'ÉPOPÉE DE TYIRA MAGAN BA, LIEUTENANT DE SOUNDIATA, À L'ORIGINE DE CETTE FORMATION ÉTATIQUE D'ORIGINE MANDÉ. LES ZONES POINTILLÉES SIGNALENT LES SOCIÉTÉS ANIMISTES RESTÉES À UN STADE PRÉÉTATIQUE. D'APRÈS GALLAY 1993-1994.

gelwaar dans la région sereer et la création du royaume du Saloum. Cette interprétation repose sur les points suivants :

- *Décalage géographique.* Les tumulus à pierre frontale, qui occupent, en léger décalage par rapport à l'aire mégalithique, la région occupée par l'ancien royaume du Saloum, et sont situés dans les cimetières mixtes à la périphérie des cercles, témoignent d'une rupture historique importante.
- *Relation avec les Gelwaar.* On peut mettre cette rupture en relation avec la formation de ce royaume et avec l'implantation des chefferies gelwaar d'origine malinké au nord du fleuve Gambie.
- *Contrôle par une caste étrangère.* La position ambiguë occupée par ce type de monument sur le plan archéologique paraît compatible avec un phénomène historique de prise de contrôle du pouvoir politique par une caste d'origine étrangère.
- *Expansionnisme.* Le débordement de ce rite sur l'aire mégalithique témoigne du caractère expansionniste des hégémonies du Sine et du Saloum. Ces hégémonies révèlent l'apparition d'États marchands en relation

avec l'arrivée des Portugais et le développement de la traite atlantique.

- *Continuité orientale.* Cette rupture n'aurait pas affecté les populations situées dans la partie orientale de l'aire mégalithique qui aurait poursuivi leur évolution propre.

L'exemple sénégalais nous permet donc de situer le mégalithisme au sein d'une organisation lignagère développant un despotisme guerrier et de situer la disparition du mégalithisme dans le cadre de l'apparition d'États consolidés de type marchand.

Les sociétés mégalithiques ont-elles une spécificité sur le plan social et politique : le matériel et l'idéal ?

Le dialogue qu'il est nécessaire d'instaurer entre archéologues et ethnologues à propos du mégalithisme pose un problème de fond, celui des relations que l'on

peut établir entre le matériel et l'idéal, soit les structures idéologiques, politiques et sociales.

Nous avons abordé cette question à propos de l'approfondissement de la notion de bien de prestige en montrant que la délimitation du concept que nous pouvons obtenir à partir des critères matériels retenus par les archéologues excluait toute une série d'objets utilisés dans ce cadre, mais non reconnaissables sur le plan matériel puisque la seule définition opératoire que nous pouvions retenir au plan anthropologique d'objets extrêmement divers était : un bien de prestige est un bien qui sert à remplir ses obligations sociales (Gallay 2013b).

Nous retrouvons un problème semblable lorsqu'il s'agit de définir une société mégalithique, mais, dans ce cas, s'ajoute une question touchant les critères matériels à retenir comme significatifs (Figure 24).

Il est évident que les types de sociétés que nous pouvons définir à partir des critères matériels, notamment architecturaux se retrouvent au-delà de l'ensemble ainsi défini. De nombreuses sociétés ploutocratiques et sociétés royales ne pratiquent aucune forme de mégalithisme.

À l'opposé la délimitation de l'ensemble que nous pouvons opérer sur la base des critères architecturaux peut poser certains problèmes. Que faire par exemple des sociétés qui construisent des sépultures tumulaires souvent de dimensions imposantes et parfois associées à des stèles anthropomorphes et des menhirs? Nous pensons notamment au monde des steppes et aux tumulus hallstattiens. Nous sommes en effet ici en présence d'un

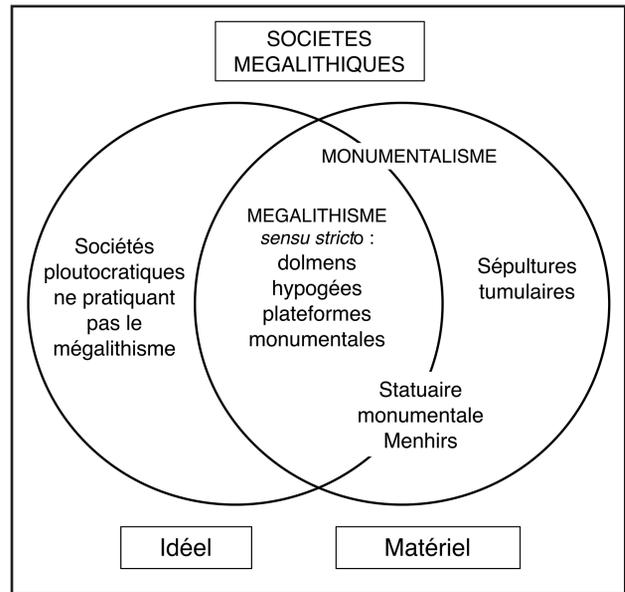


FIGURE 24. LE MATÉRIEL ET L'IDÉEL. RELATIONS LOGIQUES ENTRANT DANS LA DÉFINITION D'UNE SOCIÉTÉ MÉGALITHIQUE. SCHÉMA ALAIN GALLAY.

monumentalisme non mégalithique (mis à part la présence d'éventuelles stèles ou menhirs). Personne ne considère en effet qu'il s'agit là de sociétés mégalithiques et la question de la place de ces sociétés dans une taxonomie sociale reste à explorer. Le schéma que nous proposons ici ouvre donc le champ à une réflexion qui n'a guère été abordée jusqu'ici et à des questions qu'il conviendra à l'avenir de poser.

Références bibliographiques

- Aubin, C. 1982. Croissance économique et violence dans la zone saharienne, du XVI^e siècle au XIX^e siècle. In J. Bazin et E. Terray (eds.), *Guerres de lignages et guerres d'états en Afrique*: 423-511. Paris, Édition des Archives contemporaines (Ordres sociaux).
- Becker, C. et Martin, V. 1982. Rites de sépulture préislamiques au Sénégal et vestiges protohistoriques. *Archives suisses d'anthropologie générale* 46(2): 261-293.
- Bougainville, L. A. de 1958. *Voyage autour du monde par la frégate la Boudeuse et la flûte l'Etoile suivi du supplément de Diderot*. Paris, Club des libraires de France (Découverte de la terre 15).
- Boulégué, J. 2013. *Les royaumes wolof dans l'espace sénégalais (XIII^e-XVIII^e siècle)*. Paris, Karthala.
- Boulestin, B. et Duday, H. 2005. Ethnologie et archéologie de la mort : de l'illusion des références à l'emploi d'un vocabulaire. In C. Mordant et G. Depierre (eds.), *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France*: 17-35. Paris, Éditions du CTHS, Société Archéologique de Sens.
- Boulfroy, N. 1988. L'art funéraire des Mahafale (Sud-Ouest de Madagascar). In *Anthropologie de l'art, formes et significations : arts de l'Afrique, de l'Amérique et du Pacifique*: 30-38. Paris, Orstom.
- Cassini, S. 1994. *Le pietre degli dei : menhir e stele dell'Era del Rame in Valcamonica e Valtellina. Catalogo di monstra, Bergamo 1994*. Bergamo, Centro culturale Nicolo Rezzana, Civico Museo archeologico.
- Cauwe, N. 2011. *Île de Pâques, le grand tabou : dix années de fouilles reconstruisent son histoire*. Louvain la Neuve, Versant Sud.
- Cauwe, N. 2014. Megaliths of Easter Island. In M. Besse (ed.), *Around the Petit-Chasseur Site in Sion (Valais, Switzerland) and New Approaches of the Bell Beaker Culture*: 321-330. Oxford, Archaeopress.
- Cook, J. 1980. *Relations de voyages autour du monde*. Paris, François Maspero (La découverte) (1^{re} éd. : Paris, Julliard).
- Corboud, P. 2009. Les stèles néolithiques anthropomorphes de Sion (Valais, Suisse) et leur place en Europe

- septentionale. *L'archéologue, revue d'archéologie et d'histoire* 104: 12-17.
- Cros, J.-P., Laporte, L. et Gallay, A. 2013. Pratiques funéraires dans le mégalithisme sénégalais : décryptages et révisions. *Afrique : Archéologie & Art* 9: 67-84.
- Decary, R. 1962. *La mort et les coutumes funéraires à Madagascar*. Paris, G.-P. Maisonneuve et Larose.
- Desideri, J. et Eades, S. 2004. Le peuplement campaniforme en Suisse : nouveaux apports de la morphologie crânienne et dentaire. In M. Besse et J. Desideri (eds.), *Graves and Funerary Rituals during the Late Neolithic and the Early Bronze Age in Europe (2700-2000 B.C.)*: 99-109. Oxford, Archaeopress (British Archaeological Reports International Series 1284).
- Diop, A. B. 1981. *La société wolof : tradition et changement, les systèmes d'inégalité et de domination*. Paris, Karthala.
- Dupire, M. 1977. Funéraires et relations entre lignages dans une société bilinéaire, les Serer (Sénégal). *Anthropos, revue internationale d'ethnologie et de linguistique* 72(3/4): 376-400.
- Dupire, M. 1985. Les tombes de chiens, mythologie de la mort en Pays sereer (Sénégal). *Journal of religion in Africa* 15(3): 201-215.
- Favre, S. et Mottet, M. (eds.) 2011. *Le site préhistorique du Petit-Casseur (Sion, Valais) 9 : dolmens MXII et MXIII, approche des différents niveaux préhistoriques*. Lausanne, Cahiers d'Archéologie romande (Cahiers d'Archéologie romande 123 et Archaeologia vallesiana 5).
- Gallay, A. 1993-1994. Mégalithisme sénégalais et ethnohistoire, à propos des travaux de Jean Girard. *Bulletin du Centre genevois d'anthropologie (Genève)* 4: 93-103.
- Gallay, A. 1995. La nécropole du Petit-Chasseur et ses stèles : idéologie et contexte social. In A. Gallay (ed.), *Dans les Alpes, à l'aube du métal : archéologie et bande dessinée*: 103-112. Sion, Musées cantonaux du Valais.
- Gallay, A. 2004. À propos du statut épistémologique des travaux publiés sur la nécropole du Petit-Chasseur à Sion (Valais, Suisse). In M. Besse et J. Desideri (eds.), *Graves and Funerary Rituals during the Late Neolithic and the Early Bronze Age in Europe (2700-2000 B.C.)*: 79-97. Oxford, Archaeopress (British Archaeological Reports International Series 1284).
- Gallay, A. 2010. Rites funéraires mégalithiques sénégalais et sociétés africaines précoloniales, quelles compatibilités ? *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* 22(1-2): 84-102.
- Gallay, A. 2011a. *De mil, d'or et d'esclaves, le Sahel précolonial*. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romande (Le Savoir suisse, histoire 72).
- Gallay, A. 2011b [2006]. *Les sociétés mégalithiques : pouvoir des hommes, mémoire des morts*. 2^e éd. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires Romandes (Le Savoir suisse, histoire 37).
- Gallay, A. 2011c. *Pour une ethnoarchéologie théorique, mérites et limites de l'analogie ethnographique*. Paris, Errance.
- Gallay, A. 2012. Préface : pour une problématique des têtes coupées. In B. Boulestin et D. Henry Gambier (eds.), *Crânes trophées, crânes d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête : problèmes d'interprétation en archéologie*: 5-12. Oxford, Archaeopress (British Archaeological Reports International Series 2415).
- Gallay, A. 2013a. Approche cladistique et classification des sociétés ouest-africaines : un essai épistémologique. *Journal des Africanistes (Paris)* 82(1-2): 209-248.
- Gallay, A. 2013b. Biens de prestige et richesse en Afrique de l'Ouest : un essai de définition. In C. Baroin et C. Michel (eds.), *Richesse et sociétés*: 25-36. Paris, de Boccard (Colloques de la Maison de l'Archéologie et de l'ethnologie René Ginouves 9).
- Gallay, A. 2014a. Une vue intégrée de l'explication dans les sciences humaines. In R.-M. Arbogast et A. Greffier-Richard (eds.), *Entre archéologie et écologie, une préhistoire de tous les milieux : mélanges offerts à Pierre Pétrequin*: 427-443. Besançon, Presses universitaires de Franche Comté (Annales littéraires de l'Université de Franche Comté).
- Gallay, A. 2014b. The chronology of the Petit-Chasseur cemetery (Sion, Valais): a reply to Richard Harrison and Volker Heyd. In M. Besse (ed.), *Around the Petit-Chasseur Site in Sion (Valais, Switzerland) and New Approaches of the Bell Beaker Culture*: 17-23. Oxford, Archaeopress.
- Gallay, A. 2014c. Sion, Petit-Chasseur: a taste of Europe, an beyond. In M. Besse (ed.), *Around the Petit-Chasseur Site in Sion (Valais, Switzerland) and New Approaches of the Bell Beaker Culture*: 113-132. Oxford, Archaeopress.
- Gallay, A. 2015a. Pensée savante, pensée vulgaire en archéologie pré- et protohistorique : la perspective logiciste. In B. Walliser (ed.), *La distinction des savoirs*: 131-155. Paris, EHESS (Enquête).
- Gallay, A. 2015b. Pierres levées du Sénégal et sociétés lignagères segmentaires. In G. Rodriguez et H. Marchesi (eds.), *Statues-menhirs et pierres levées du Néolithique à aujourd'hui*: 67-77. Saint-Pons-de-Thomières, DRAC Languedoc-Roussillon et Groupe archéologique du Saint-Ponais.
- Gallay, A. à paraître. *Les fouilles de Mbolop Tope (Santhiou Kohel, Sénégal) dans le contexte du mégalithisme sénégalais*. 1. Les fouilles de la nécropole. 2. Le mégalithisme dans son cadre ethnohistorique et anthropologique. Francfort, Journal of African archaeology (Journal of African archaeology monograph series, peuplement humain et paléoenvironnement en Afrique de l'Ouest).
- Gallay, A. et Chaix, L. 1984. *Le dolmen M XI, texte et planches, documents annexes*. Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise (Le site préhistorique du Petit-Chasseur, Sion VS 5/6, Cahiers d'archéologie romande 31/32 et Documents du Département d'anthropologie et d'écologie 8/9).

- Garanger, J. 1972. *Archéologie des Nouvelles-Hébrides : contribution à la connaissance des îles du Centre*. Paris, Musée de l'Homme (Publication de la Société des Océanistes 30).
- Gerster, G. 1972. Tombes à stèles en pays aroussi. *Image Roche* 52: 25-33.
- Gowland, W. 1897. *The dolmens and burial mounds in Japan*. Westminster, Nichols and sons.
- Guiart, J. 1963. *Structure de la chefferie en Mélanésie du Sud*. Paris, Institut d'ethnologie (Travaux et Mémoires de l'Institut d'ethnologie 64).
- Guiart, J. 1972, Les Nouvelles-Hébrides. In J. Poirier (ed.), *Ethnologie régionale, 1 : Afrique, Océanie*: 1150-1173. Paris, Gallimard (Encyclopédie de La Pléiade 33).
- Harrison, R. J. et Heyd, V. 2007. The Transformation of Europe in the third Millennium BC, the Example of "Le Petit-Chasseur I + III" (Sion, Valais, Switzerland). *Prähistorische Zeitschrift* 82(2): 129-214.
- Heyerdahl, T. et Ferdon, E. (eds.) 1961 et 1965. *Archaeology of Eastern Island*. Crows Nest, Allen & Unwin (Monographs of the School of American Research and the Museum of New Mexico).
- Hodson, T. C. 1911. *The Naga Tribes of Manipur*. London, Macmillan.
- Holl, A. F. C. et Bocoum, H. 2006. Variabilité des pratiques funéraires dans le mégalithisme sénégalais : le cas de Sine Ngayène. In C. Descamps et A. Camara (eds.), *Senegalia : études sur le patrimoine ouest-africain, hommage à Guy Thilmans*: 224-234. Saint-Maur-du-Fossé, Sépia.
- Holl, A. F. C. et Bocoum, H. 2014. *Les traditions mégalithiques de Sénégambie*. Arles, Errance (Les Hespérides).
- Holl, A. F. C., Bocoum, H., Dueppen, S. et Gallagher, D. 2007. Switching Mortuary Codes and Ritual Programs, the Double-monolith-circle from Sine-Ngayene, Senegal. *Journal of African archaeology* 5(1): 3-24.
- Jannel, C. et Lontcho, F. 1976 (rééd. 1992). *Les Toradjas d'Indonésie : laissez venir ceux qui pleurent*. Paris, Armand Colin.
- Jensen A. E. 1936. *Im Lande des Gada: Wanderungen zwischen Volkstrümmern Südabessiniens*. Stuttgart, Verlag Strecker und Schröder (Veröffentlichung des Forschungsinstitut für Kultur Morphologie Frankfurt a. M.).
- Jeunesse, C. 2014. Pratiques funéraires en Europe : faut-il remettre en cause la dichotomie Nord-Sud ? La question de la réutilisation des sépultures monumentales dans l'Europe du 3^e millénaire. In P. Lefranc, A. Denaire et C. Jeunesse (eds.), *Donnée récentes sur les pratiques funéraires néolithiques de la plaine du Rhin supérieur*: 211-228. Oxford, Archaeopress (British Archaeological Reports International Series 2633).
- Joire, J. 1955. Découvertes archéologiques dans la région de Rao (Bas-Sénégal). *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire* (série B, sciences humaines) 3 et 4: 249-333.
- Joussaume, R. 1985. *Des dolmens pour les morts, le mégalithisme à travers le monde*. Paris, Hachette (La mémoire du temps).
- Joussaume, R. 2013. Files de pierres dressées dans le sud de l'Éthiopie et au nord du Kenya. *Afrique : Archéologie & Art* 9 : 85-99.
- Joussaume, R. et Cros, J.-P. à paraître. *Des milliers de pierres dressées en Éthiopie*. Arles, Errance.
- Joussaume, R. et Raharijaona, V. 1985. Sépultures mégalithiques à Madagascar. *Bulletin de la Société préhistorique française* 82: 534-551.
- Leclerc, J. 1999. Un phénomène associé au mégalithisme : les sépultures collectives. In J. Guilaine (ed.), *Mégalithismes de l'Atlantique à l'Éthiopie*: 23-40. Paris, Errance.
- Le Maire, J. J. 1972. *Les voyages du sieur Le Maire : aux îles Canaries, Cap-Verd, Sénégal et Gambie, sous monsieur Dancourt, directeur général de la compagnie royale d'Afrique*. Paris, Hachette (Édition originale : Paris, J. Collombet, 1695).
- Maric, T. et Marchesi, H. 2015. Pierres dressées et tiki de Polynésie orientale. In G. Rodriguez et H. Marchesi (eds.), *Statues-menhirs et pierres levées du Néolithique à aujourd'hui*: 29-39. Saint-Pons-de-Thomières, DRAC Languedoc-Roussillon et Groupe archéologique du Saint-Ponais.
- Meillassoux, C. 1986. *Anthropologie de l'esclavage : le ventre de fer et d'argent*. Paris, Presses universitaires de France.
- Métraux, A. 2006. *L'île de Pâques*. Paris, Gallimard (Édition originale : Paris, Gallimard, 1941).
- Nooy-Palm, C. H. M. 2001. Les morts vivants : effigies mortuaires des Sa'dan Toraja de Suawesi. *Arts et cultures (Genève)* 2: 125-135.
- Oliver, D. L. 1974. *The Ancient Tahitian Society*. Honolulu, The University press of Hawaiï.
- Olivier de Sardan, J.-P. 1982. Le cheval et l'arc. In J. Bazin et E. Terray (eds.), *Guerres de lignages et guerres d'états en Afrique*: 189-234. Paris, Édition des Archives contemporaines (Ordres sociaux).
- Orliac, C. et Orliac, M., 1988. *Des dieux regardent les étoiles, les derniers secrets de l'Île de Pâques*. Paris, Gallimard (Découvertes Gallimard, Histoire 38).
- Perréard-Lopreno, G. 2014. Is it Possible to Estimate the Size of the Social Group from which the Individuals Buried in the MXII Dolmen of the « Petit-Chasseur » Site (Sion, Valais) ? In M. Besse (ed.), *Around the Petit-Chasseur Site in Sion (Valais, Switzerland) and New Approaches of the Bell Beaker Culture*:33-42. Oxford, Archaeopress.
- Scarduelli, P. 1990. Accumulation of Heads, Distribution of Food: the Image of Power in Nias. *Bijdragen tot de Taal, Land- en Volkenkunde (Leiden)* 146(4): 448-462.
- Schröder, E.E.W. Gs., 1917 *Nias: ethnographische, geographische en historische aanteekeningen en studiën*. Leiden, E. J. Brill.
- Testart, A. 2004a. *Les morts d'accompagnement. La servitude volontaire 1*. Paris, Errance.

- Testart, A. 2004b. *L'origine de l'État. La servitude volontaire 2*. Paris, Errance.
- Testart, A. 2005. *Éléments de classification des sociétés*. Paris, Errance.
- Testart, A. 2010. *La déesse et le grain. Trois essais sur les religions préhistoriques*. Paris, Errance (Les Hespérides).
- Testart, A. 2012a. *Avant l'histoire : l'évolution des sociétés de Lascaux à Carnac*. Paris, NRF, Gallimard (coll. Bibliothèque des sciences humaines).
- Testart, A. 2012b. Pourquoi couper des têtes. In B. Boulestin et D. Henry Gambier (eds.), *Crânes trophées, crânes d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête : problèmes d'interprétation en archéologie*: 5-12. Oxford, Archaeopress (British Archaeological Reports International Series 2415).
- Testart, A. 2014. Anthropology of the Megaliths-erecting Societies. In M. Besse (ed.), *Around the Petit-Chasseur Site in Sion (Valais, Switzerland) and New Approaches of the Bell Beaker Culture*: 331-336. Oxford, Archaeopress.
- Thilmans, G. et Descamps, C. 1974. Le site mégalithique de Tiékène-Boussoura (Sénégal), fouilles de 1973-1974. *Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire* (série B, sciences humaines) 36(3): 447-496.
- Thilmans, G. et Descamps, C. 1975. Le site mégalithique de Tiékène-Boussoura (Sénégal), fouilles de 1974-1975. *Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire* (série B, sciences humaines) 37(2): 259-306.
- Thilmans, G. et Descamps, C. et Khayat, B. 1980. *Protohistoire du Sénégal : recherches archéologiques. 1, les sites mégalithiques*. Dakar, Institut fondamental d'Afrique noire (Mémoires de l'Institut fondamental d'Afrique noire 91).
- Viaro, A. M. 1984. Nias : habitat et mégalithisme. *Archipel* 27: 100-148.
- Viaro, A. M. 2002. Les sabres cérémoniels des coupeurs de têtes de Nias en Indonésie. *Arts et cultures (Genève)* 3: 150-171.